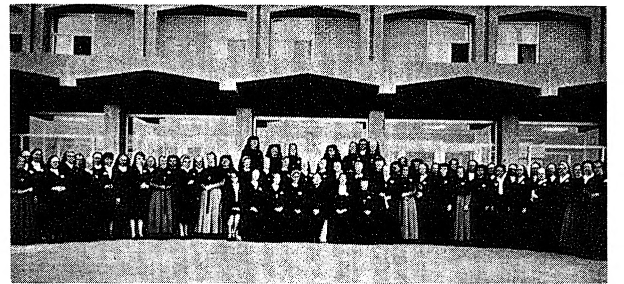


64 religieuses d'expression française et de diverses communautés se sont réunies récemment au nouveau Centre régional des Soeurs Grises, à Edmonton, pour des journées d'étude pour les supérieures locales. Cette réunion était tenue sous les auspices de la Conférence Religieuse Canadienne. Le R.P. Henri Légaré, o.m.i., qui avait été retenu comme conférencier, a dû renoncer à ce rôle en raison de sa récente nomination à l'évêché du Labrador; le R.P. Joseph Lecuyer, C.S.Sp., professeur de théologie à Regina Mundi, à Rome, avait bien voulu accepter de le remplacer. D'autre part, on notait la présence de la Révérende Mère Yvonne Prévost, s.g.m., supérieure provinciale et représentante de la région de l'Ouest à la Conférence Religieuse Canadienne. Une autre réunion, pour les supérieures d'expression anglaise, a suivi la première et était sous la direction du R.P. Patrick Karens, s.j., natif d'Edmonton et professeur de théologie à l'Université de Halifax.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)



1867 | 1967 VOLUME XXXIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 23 AOUT 1967 — No 36 1867 | 1967

Refonte importante du gouvernement de l'Eglise

CITE DU VATICAN — Un document portant réforme de la curie romaine a été publié vendredi dernier à Rome.

Ce document, une constitution apostolique, s'intitule "Regimini ecclesiae universae".

Il annonce, prenant effet au 2 janvier 1968, une véritable refonte du gouvernement de l'Eglise. Les structures en sont modifiées. Il y a renforcement à la fois à la base, par le rôle dévolu aux évêques des diocèses et au sommet par l'efficacité des moyens de gouvernement dont disposera le pape. L'internationalisation est plus poussée.

La secrétairerie d'Etat est divisée en deux organismes, tous deux sous l'autorité du secrétaire d'Etat. L'un, qui garde le nom de secrétairerie d'Etat, assiste le pape dans le gouvernement de l'Eglise, notamment pour les questions intérieures. Le second, qui reçoit le nom de Conseil pour les affaires publiques, joue le rôle de ministère des affaires étrangères.

Les dicastères existant sont modernisés en véritables ministères. Leurs chefs se réuniront en conseil, à l'instar d'un conseil des ministres, sous la présidence du cardinal secrétaire d'Etat.

Troi nouveaux organismes sont créés, en plus du Conseil pour les affaires publiques. Il s'agit de la préfecture chargée des affaires économiques, qui gérera tous les biens temporels du Saint-Siège, du contentieux administratif, dont les attributions seront comparables à celles d'un conseil d'Etat et enfin d'un Institut des statistiques ayant pour tâche la programmation des activités de l'Eglise.

La vie matérielle du clergé devra être décemment assurée, et les prêtres devront bénéficier d'un système d'assurances sociales.

La constitution apostolique sur la réforme de la Curie est un texte en latin comportant un préambule, sept titres divisés en chapitres, un appendice et un index, en 48 pages.

Elle prend l'appellation de ses premiers mots "Regimini ecclesiae universae".

Précisions sur l'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca

La Great Canadian Oil Sands Limited (GCOS) a consacré $230 millions à la construction d'une installation destinée à l'exploitation et au raffinage du pétrole tiré des sables de l'Athabasca dans la province de l'Alberta, et elle promet d'être l'un des plus grands développements industriels jamais réalisés au Canada.

Les sables pétrolifères de l'Athabasca seront exploités commercialement pour la première fois et leur apport contribuera énormément aux ressources énergétiques de ce continent.

L'installation de la GCOS passe pour être le plus gros placement de fonds jamais réalisé au Canada par des intérêts privés. Evalué en dollars, ce placement équivaut à plus de la moitié des fonds investis par le Canada dans la construction de la voie maritime du St-Laurent.

Les sables pétrolifères qui couvrent 30,000 milles carrés de l'Alberta, s'ils sont connus depuis fort longtemps, ont toujours présenté un caractère énigmatique.

Toutefois, ces gisements se trouvant dans une région fort éloignée où règne un froid intense (-60° en hiver), l'extraction du pétrole se heurtait à d'énormes difficultés techniques — comment le libérer des sables et lui assurer la fluidité nécessaire pour le véhiculer à travers des oléoducs.

En 1964, la GCOS a été la première compagnie à recevoir du gouvernement de l'Alberta l'autorisation de monter une installation à des fins commerciales.

La Sun Oil Company détient, par l'intermédiaire de sa filiale canadienne, la Sun Oil Company Limited, 81.8 p. cent du capital social actif. Quand l'installation atteindra son plein régime le 30 septembre prochain. La GCOS extraira 100,00 tonnes de sable bitumineux par jour.

Les sables pétrolifères forment un gisement épais de 130 pieds et se trouvent à environ 100 pieds de la surface à proximité de l'usine.

Après l'enlèvement de la couche superficielle, deux excavateurs géants à baquets — chaque machine pèse 1,600 tonnes, et atteint 100 pieds de haut par 200 pieds de long — excaveront le sable et le déposeront sur une courroie convoyeuse ultra-rapide qui le transportera à l'usine d'extraction.

Le bitume sera extrait du sable, transformé en pétrole brut synthétique de haute qualité puis refoulé vers le sud jusqu'à Edmonton par le nouvel oléoduc mesurant 266 milles. Cette opération produira ainsi chaque jour 45,000 barils.

Les deux sous-produits de l'extraction sont — le coke et le soufre.

Trois milles tonnes de coke par jour seront extraites du bitume pour produire de l'électricité dans une usine qui pourrait alimenter une agglomération de 50,000 habitants.

Trois cents tonnes de soufre par jour seront extraites et vendues.

La concession d'exploitation de la GCOS contient assez de sables pétrolifères pour satisfaire aux besoins de l'usine pendant 30 ans. Or, cette concession ne représente que les cinq centièmes de 1 pour cent de la superficie couverte par les sables pétrolifères de l'Athabasca — un territoire plus grand que le Nouveau-Brunswick.

On estime que le gisement contient 300 milliards de barils de pétrole récupérable — soit l'équivalent de toutes les réserves de pétrole connues dans le monde libre.

L'installation de la GCOS a été achevée le 1er juillet 1967 par Canadian Bechtel Limited. L'entreprise ayant été chargée de la construction. Des essais rigoureux sont en cours.

Le personnel d'exploitation et d'entretien de la GCOS sera logé à Fort McMurray, une localité située à 20 milles au sud de l'usine.

Au stade initial de la construction, Fort McMurray n'était qu'une petite communauté frontalière dont la population ne comptait que 1,200 âmes environ. Elle vivait surtout des transports fluviaux à destination de l'extrême-Nord — une activité fort saisonnière. Au cours des deux dernières années, la population est passée à plus de 3,500 têtes et atteindra vraisemblablement 5,000 dans l'année à venir.

La ville possède maintenant plusieurs hôtels et motels modernes, un hôpital général tout nouveau, des centres commerciaux, des immeubles à appartements et des écoles modernisées. Un centre urbain, conçu selon un plan d'aménagement, prévoyant 500 maisons particulières, des parcs et des terrains de jeu est en voie de construction par une filiale de la GCOS.

A.C.F.A.

Récipiendaires de bourses

Le Comité de sélection des bourses de l'A.C.F.A., composé du R.P. Fernand Champagne, o.m.i., des Révérendes Soeurs Jeanne Dusseault, c.s.c. et Thérèse-des-Chérubins, a.s.v., ainsi que MM. le docteur C. Lefebvre, Bernardin Gagnon et Rosaire Racette, vient de rendre public le nom des récipiendaires pour cette année.

Ces bourses, dont 6 sont d'une valeur de $300.00 et une autre au montant de $200.00 proviennent d'une somme de $2,000, reçue du Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec par l'A.C.F.A. à cette fin précise.

Les récipiendaires cette année sont (par ordre alphabétique):

Bourses de $300.00

M. Robert Bisson
Mlle Gracia Bugeaud
Mlle Marianne Gareau
M. Alix Hector
Mlle Anne-Marie Lafleur
Une étudiante en catéchèse et dont le choix incombe à Soeur Jeanne Dusseault, c.s.c.

Bourse de $200.00

M. Gérard Laing

Nous offrons aux récipiendaires nos sincères félicitations et l'expression de nos voeux les meilleurs dans la poursuite de leurs études.

Fusion de deux sociétés chez les Franco-américains

Prenant conscience de l'importance de grouper les Franco-américains sous une même bannière afin de consolider ses forces matérielles, sociales, culturelles, fraternelles et économiques, les administrateurs de la Société Jacques-Cartier du Rhode Island, société fraternelle et de secours mutuels à base d'assurance, décidaient, la semaine dernière, de se fusionner à l'Association canado-américaine de Manchester, New Hampshire.

Le contrat de fusion est maintenant sujet à ratification par les commissaires d'assurance des Etats du Rhode Island et du New Hampshire. L'acte posé par les administrateurs doit aussi être ratifié par les cours suprêmes des deux sociétés qui tiendront des congrès spéciaux tout probablement au début de l'automne.

La Société Jacques-Cartier du Rhode Island fut fondée en 1899. Elle compte actuellement dix cercles dispersés ici et là dans l'Etat. Quant à l'Association canado-américaine, sa fondation remonte à 1896.

Le but de ces deux sociétés est de favoriser l'union des catholiques de descendance ou d'affinité française aux Etats-Unis et leur avancement religieux, civique, culturel, social et économique.

La Curie romaine

Nouvelle étape

CITE DU VATICAN — Par le motu proprio "Pro comperte sane" le pape Paul VI a accompli un nouveau pas dans l'élargissement de la base du gouvernement central de l'Eglise. Cette réforme qui permet à 87 évêques d'accéder aux dicastères romains répond aux souhaits vivement exprimés par les Pères du Concile.

Une première étape avait été franchie par Paul VI lorsque après le Concile, il avait commencé à nommer des préfets et des secrétaires de congrégations en tenant compte de leur "expérience pastorale". Maintenant, il s'agit de faire entendre directement au coeur même du gouvernement central de l'Eglise, les "voix des diocèses". En effet, les 7 nouveaux membres des douze congrégations continueront à être liés au clergé et aux fidèles dont ils sont les pasteurs.

Leur nombre, fixé à sept par le Pape, sauf pour la congrégation des religieux qui en comptera dix, pourra dans certains cas se révéler déterminant, par exemple en ce qui concerne l'ancien Saint-Office, aujourd'hui congrégation pour la doctrine de la foi, qui compte actuellement 14 membres. En revanche, la proportion des nouveaux élus apparait bien moindre au sein de la congrégation pour la propagation de la foi, qui comprend 40 membres.

Il ne fait pas de doute cependant que la présence de représentants qualifiés de l'épiscopat aura une sérieuse influence dans les décisions les plus importantes que devront prendre les dicastères romains.

Le critère de choix des nouveaux évêques membres des congrégations démontre la volonté du Saint-Père de recourir de plus en plus aux voeux formulés par les conférences épiscopales nationales et "d'internationaliser" davantage encore la Curie romaine d'une manière efficace.

Texte liminaire

S'il est vrai que la composition des listes de candidats, demeure essentiellement du ressort des cardinaux préfets des dicastères, qui soumettent les lettres au Pape, il faut remarquer également que ces derniers appartiennent de plus en plus à la nouvelle génération épiscopale.

Le motu proprio Pro comperte sane est un texte liminaire de la prochaine Constitution concernant la réforme de la Curie, comme le laisse entendre le Pape lui-même en se référant à sa prochaine publication.

Dans l'introduction du motu proprio, le Pape manifeste sa conviction que "si les questions les plus importantes sont, à l'avenir, examinées par un plus grand nombre de personnes, toute la vie catholique en retirera un plus grand bénéfice. Cela pourra se révéler utile non seulement pour traiter les problèmes les plus difficiles propres à l'Eglise mais aussi pour résoudre ceux qui préoccupent aujourd'hui toute l'humanité."

Le renouveau s'étend aux structures

CITE DU VATICAN — Jean XXIII avait renouvelé l'esprit de l'Eglise, avec l'aide du Concile, par Paul VI. Mais il restait à renouveler l'organisme central, essentiellement temporel, qui doit permettre au pape de traduire dans les faits ce renouveau spirituel.

Tel est le sens et la portée de la réforme de la Curie. La Curie, c'est, on le sait, le gouvernement de l'Eglise.

Certes, ce gouvernement s'est modernisé. Le Vatican est pourvu de téléphones, d'ascenseurs, d'un poste émetteur de radio. Mais l'organisation du travail ne répondait plus aux besoins d'efficacité et de rapidité de l'époque contemporaine. D'autre part, la Curie demeurait trop italienne dans son recrutement. Elle devient cette fois largement internationale, ainsi qu'il convient à une époque où les fidèles italiens ne représentent plus qu'une poignée par rapport au demi-milliard de catholiques qui, dans le monde, reçoivent de Rome leurs directives.

Enfin, la Curie était, si l'on peut dire trop aristocratique: la base, le peuple des fidèles, avait quelque peine à faire entendre sa voix. Grâce à la participation des évêques de tous les pays au gouvernement de l'Eglise, les fidèles de quelque quinze cents diocèses répartis dans le monde pourront se faire entendre.

Le pape, souverain absolu, va donc gouverner en consultation constante avec les représentants des fidèles. Et pour gouverner, il va avoir à sa disposition, à partir du premier janvier prochain, un gouvernement aussi moderne dans sa structure que ceux des grands Etats. Les chefs de dicastères, véritables ministres, se réuniront en conseil, en "Conseil des ministres", sous la présidence du secrétaire d'Etat qui fera, lui, figure de "premier ministre". Un certain nombre d'organismes nouveaux, comme par exemple "l'institut des statistiques", permettront une variable "programmation" des activités de l'Eglise. Tout comme dans un Etat contemporain, le clergé bénéficiera d'assurances sociales.

Les finances de l'Eglise vont désormais être administrées selon les règles de l'économie moderne. Un seul organisme, jouant le rôle d'un ministère des finances, "la préfecture des affaires économiques", groupera tous les fonds et établira le budget des oeuvres dans le sens indiqué par la programmation.

Le pape aura désormais entre les mains, pour conduire l'Eglise, un instrument moderne, efficace, international et — on peut dire le mot — démocratique.

Mandats d'une durée de cinq ans seulement

CITE DU VATICAN — Mgr Giovanni M. Pinna, secrétaire de la commission pour la réforme de la Curie, dans la conférence de presse qu'il a tenue après avoir lu son commentaire à la constitution "Regimini ecclesiae universae", a mis l'accent sur le fait que les chefs des dicastères romains sont également soumis à la règle suivant laquelle les membres et les secrétaires de ces dicastères ne pourront exercer leurs fonctions plus de cinq ans, sauf décision contraire du pape. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de limitation de durée. En outre, lorsque le règlement d'application de la constitution sera publié, on connaîtra les décisions de Paul VI en ce qui concerne les limites d'âge. Mgr Pinna estime que cette limite sera fixée à 74 ou 75 ans suivant la règle établie déjà par Jean XXIII, mais peu appliquée en pratique.

Le prélat a également souligné que, dorénavant, les préfets eux-mêmes, c'est-à-dire les chefs des dicastères, cesseront automatiquement leurs fonctions à la mort du pape, comme tous les autres hauts fonctionnaires de la Curie romaine. Pour éviter que le pape nouvellement élu ne soit porté à confirmer tout de suite ces préfets et fonctionnaires dans leurs fonctions, la constitution établit qu'il devra attendre trois mois avant de prendre une décision à ce sujet.

Quant à l'accusation de "carriérisme", c'est-à-dire d'attachement à la charge et de recherche de grades sans cesse plus élevés, accusation portée parfois contre les membres de la Curie romaine, Mgr Pinna l'a rejetée avec force. Il a ajouté que "la règle fixée par le pape dans la constitution à ce propos ne fait que confirmer une attitude commune à tous les membres de la Curie."

En ce qui concerne la présence de laïcs dans le gouvernement central, Mgr Pinna a rappelé qu'il existe déjà des experts et conseillers laïcs, et que cette présence sera élargie grâce à la "Regimini ecclesiae universae."

Enfin, il a exclu l'éventualité que le budget général du Saint-Siège puisse être publié.

Aucune question n'a été posée quant aux noms des prélats qui pourraient être appelés aux charges les plus élevées prévues par la constitution. Cependant, de source vaticane bien informée, on confirme que le cardinal Angelo Dell'Acqua sera le nouveau "ministre des finances et du budget", c'est-à-dire le chef de la "préfecture pour les affaires économiques".

COURS VARIES ET ENRICHISSANTS AU COLLEGE SAINT-JEAN

Le 13 août, des étudiants des quatre provinces de l'Ouest ainsi que des Territoires du Nord-Ouest quittaient le Collège Saint-Jean après six semaines intenses de catéchèse.

Le Père Christian Duquoc, o.p., théologien éminent, donna un cours de trente heures: "La théologie des réalités terrestres." Par une réflexion profonde et suivie, ce professeur mit au service de tous sa grande culture, sa profondeur de pensée, afin de créer une attitude vraie au sujet des réalités terrestres. Dans la mesure où l'on découvre la valeur naturelle de toutes les réalités du XXe siècle, dans cette même mesure vivra-t-on une vie chrétienne intégrée, car c'est la valeur inhérente d'une réalité qui rend possible sa valeur supérieure, surnaturelle.

Ce cours fut suivi de celui du Père Martin Roberge, o.m.i.; "Le Christ et notre vie dans le Christ." Ce professeur d'Ottawa proclame la Bonne Nouvelle avec clarté et aisance; il fait valoir le Message tout au long de son exposé des évangiles, des épîtres de Paul.

M. l'abbé Jules Laberge, curé de Fort Kent, fit bénéficier le groupe de son année d'études à Lumen Vitae en donnant vingt heures de psycho-pédagogie. Dans un langage à la fois simple et savant, il régla les mystères du psychisme humain, du développement de l'enfant, de l'adolescent, et expliqua l'influence de ce développement sur le concept religieux, sur la formation religieuse.

Afin que chaque professeur puisse se familiariser avec les nouveaux programmes et manuels des spécialistes de "la Belle Province" dirigèrent des carrefours à cette intention, M. l'abbé J.-P. Bérubé, membre de l'équipe de rédaction de "Viens vers le Père", orienta les professeurs de un à six; M. J.-P. Binet, professeur à Saint-Jérôme et membre de l'office catéchistique, ceux de sept à neuf; et le P. Florian Jutras, f.s.c., diplômé de Lumen Vitae, ceux de dix à douze. Trois autres carrefours étaient en marche en même temps: Le P. A. Lacerte, o.m.i., recteur du Collège St-Jean présentait le sens de la souffrance, du dialogue aux infirmières; le Père Vandersteene, o.m.i., missionnaire à Trout Lake orientait la mentalité du catéchète chez les Indiens; et M. l'abbé J. Laberge discutait la pastorale avec les prêtres de plusieurs paroisses.

Au long de ces six semaines, le groupe de sessionnistes vécut en vraie fraternité: professeurs et élèves partageaient le pain eucharistique aux messes concélébrées, partageant la vie sociale à travers des soirées récréatives organisées.

Un souffle de reconnaissance voudrait passer par cet écrit, reconnaissance envers les professeurs, les directeurs des carrefours, les organisateurs des cours, en un mot, envers tous ceux qui ont fait de ces six semaines une expérience si enrichissante pour tous.



Sr Jeanne Dusseault, c.s.c.

Nouvelle Supérieure provinciale

A la suite de la réunion du Conseil général des Soeurs de Ste-Croix à St-Laurent, Qué., l'on a appris la nomination de la Révérende Soeur Jeanne Dusseault (Soeur Jeanne-Louise) au poste de Supérieure provinciale de l'ordre pour la province de l'Alberta. Née à Wabasca, Alberta, Soeur Dusseault a poursuivi ses études chez les Soeurs de Ste-Croix et a, par la suite, occupé de nombreuses et importantes tâches au sein de la communauté. Bachelière en Education de l'Université de l'Alberta et Licenciée en Pédagogie de Laval elle fut notamment Supérieure locale, Préfet des Etudes et Secrétaire provinciale. Au moment de sa nomination elle cumulait aussi les fonctions de Présidente du Comité d'enseignement religieux de l'A.E.B.A., Présidente de l'Institut de catéchèse et Directrice des Etudiantes du Collège bilingue d'Education. Sincères félicitations et meilleurs voeux à Soeur Jeanne Dusseault de la part de l'A.C.F.A. et de La Survivance.

AVIS

Nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous avertir deux semaines à l'avance de ce changement pour éviter les délais dans la livraison du journal.

Editorial

Au fil des découvertes

A la lumière des événements qui ne cessent de se succéder, il est assez facile de prédire que l'année 1967 va s'inscrire dans nos annales canadiennes comme l'année la plus extraordinaire qu'ait encore jamais connu le Canada — année marquée au coin des célébrations et, peut-être bien aussi, des découvertes .

En effet, il est presque impossible, à l'heure actuelle, de trouver une région canadienne qui n'ait encore eu — ou qui se prépare à avoir bientôt — ses cérémonies particulières en vue de commémorer le centenaire de la Confédération canadienne. Grâce, plus particulièrement, aux efforts de tous nos média d'information, ces célébrations ont aussi engendré un nouveau courant d'intérêt de la population envers tout ce qui touche le passé et notre histoire canadienne. Cet intérêt a permis à de nombreux Canadiens de faire la découverte de leur propre histoire, jusqu'à ce jour plus ou moins reléguée aux oubliettes.

Parallèlement, mais de façon non moins importante, il y aura eu également cet événement extraordinaire qu'est l'Expo 67 et qui, lui aussi, aura ouvert à de nombreuses personnes le champ de la découverte. Découverte des innombrables richesses humaines que contient l'univers qui nous entoure et, inversement, découverte de notre pays et de ses habitants par la population mondiale.

Cela aurait suffi pour que l'année 1967 prenne une place bien spéciale dans l'histoire canadienne. Mais voilà qu'il y a plus encore, ce qui ne manque pas de nous rendre heureux.

Au Canada même, et à un niveau bien particulier, voilà que nous assistons depuis quelque temps à des découvertes étonnantes et qui sont le résultat direct des efforts que fait présentement certain parti politique pour se trouver un nouveau chef.

A deux semaines environ de la fin de la "course à la chefferie" du parti progressiste-conservateur, nous assistons à des révélations. Il est pour le moins intéressant de noter comment les candidats ont soudainement "découvert" le fait français au pays et certaines de ses implications.

Un exemple frappant, et certainement pas le seul, nous en a été donné par une récente déclaration de M. Robert Stanfield, ancien et actuel premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Selon ses dires, les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'ont pas été respectées, du moins en ce qui touche la préservation de l'héritage culturel des Canadiens français. Il déclare même que les droits dont jouissent les Canadiens d'expression anglaise au Québec devraient être accordés aux Canadiens français habitant les autres provinces. Et, toujours selon M. Stanfield, sa propre province "serait maintenant parvenue au point où elle peut envisager de dispenser dans les écoles des cours en français dans les matières autres que l'enseignement de la langue française".

Voilà qui est bien dit. Drôle de coïncidence quand même que ce mûrissement survienne juste avant le choix d'un nouveau chef conservateur sur le plan **fédéral** au moment même où M. Stanfield annonce aussi qu'il délaissera très probablement la scène politique provinciale, quoi qu'il advienne au congrès conservateur de septembre. D'autant plus drôle, cette coïncidence, que l'éducation est de ressort provincial, donc d'un champ d'action qu'il s'apprête à quitter.

Pour ne pas vouloir croire à l'opportunisme ou à l'enchère politique avant l'heure du vote, nous présumons que ces découvertes de la plupart des candidats à la chefferie conservatrice (il faut quand même dire qu'il y a deux ou trois exceptions) sont dues à l'heureuse atmosphère créée par les célébrations du Centenaire de la Confédération . . .

Et tant qu'à y être, l'on aurait pu tout aussi bien "découvrir" l'égalité complète du français comme langue d'enseignement, partout, mais il y a toujours l'inconnue du lendemain et la possibilté de se retrouver avec des déclarations faites la veille qui pourraient être assez gênantes . . .

Contentons-nous donc pour l'instant de nous réjouir et de surveiller ces découvertes étonnantes que l'on fait de jour en jour tout en regrettant, peut-être, que tous les premiers ministres provinciaux ne soient pas eux aussi engagés dans la lutte pour la chefferie des tories!

Jean-Maurice Olivier

Le Canada a accru considérablement ses exportations

Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique les exportations canadiennes auraient atteint une valeur de $810,500,000 de plus durant le prémier semestre de 1967 que durant la même période de 1966.

Commentant ce rapport, le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a rappelé que l'objectif de cette année dans le domaine des exportations était de $11,250,000.

Au cours des six premiers mois de l'année, elles se sont chiffrées par $5,625,500,000.

"Ceci, déclare le ministre, indique un effort sérieux de la part de nos exportateurs et constitue en même temps la vigueur de nos industries d'exportation au moment où nous nous préparons à entrer dans une nouvelle phase, conséquence du Kennedy Round."

Pour la première moitié de cette année, les exportations canadiennes ont dépassé celles de l'an dernier de 16.8 p. 100 tandis que les importations se sont accrues de 14.2 p. 100.

Durant le mois de juin 1967, les exportations canadiennes ont dépassé celles de l'an dernier par plus de 18.6 p. 100 tandis que le chiffre des importations ne s'est élevé que de 3.9 p. 100.

Le ministre a souligné que notre balance des paiements s'en trouve améliorée par plus de $120,000,000.

Les importations des Etats-Unis en juin totalisaient $689,300,000 contre $660,300,000 en juin 1966 et les exportations vers ce pays $632,300,000 contre $547,600,000 en juin 1966.

Les ventes du Royaume-Uni au Canada se sont chiffrées par $62,800,000 comparativement à $48,900,000 en juin et les achats de ce pays sont passés de $88,500,000 à $104,700,000.

Les importations des autres pays du Commonwealth et des pays bénéficiant du tarif préférentiel sont passées de $41,500,000 à $34,400,000 tandis que les exportations vers ces pays montent de $33,800,000 à $75,600,000.

Les achats en provenance des autres pays se sont élevés à $149,300,000 en juin 1967 comparativement à $150,300,000 en juin 1966 alors que les exportations se sont établies à $221,200,000 comparativement à $202,000,000 durant le même mois de 1966.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 23 AOUT 1967



On aperçoit ci-dessus l'Honorable E. C. Manning acceptant de M. John Patrick Gillese la première copie d'un recueil anthologique intitulé "Chinook Arch." Il s'agit d'oeuvres d'écrivains albertains parmi lesquels on retrouve Grant MacEwan, J. G. MacGregor, W. O. Mitchell et plusieurs autres.

Au cours des 100 prochaines années

Des milliers de nouveaux moyens de communications rapprocheront les Canadiens de chaque province

par J. ERNEST RICHARDSON

La Presse Canadienne a demandé à M. J. Ernest Richardson, président de la B.C. Telephone Co., quelles sont les prévisions pour les 100 prochaines années, dans le domaine des communications téléphoniques. Voici sse prévisions.

VANCOUVER (PC) — Il est toujours hasardeux de prédire l'avenir, dans quelque domaine que ce soit, et plus encore lorsqu'il s'agit de 100 ans à venir.

Dans l'industrie des communications, l'imagination est bouleversée par les réalisations actuelles. Quant aux possibilités de l'avenir, elles sont affolantes pour l'esprit.

Il y a cent ans, le téléphone n'existait pas. Il y a à peine 30 ans, la télévision apparaîssait comme une possibilité éloignée. Et il y a dix ans, toute communication globale par satellite était à peine plus qu'un rêve.

Même à la lumière des progrès rapides réalisés par la technologie au cours des cinq dernières années — progrès qui ont permis, par exemple, de transmettre des photographies de la surface de la lune — il reste difficile de se représenter certaines possibilités évidentes de l'avenir.

Peut-on imaginer, par exemple, un ordinateur privé, muni d'un clavier de dactylo et d'un écran de télévision, reliés à un ordinateur public par un système téléphonique, qui donnerait à chaque abonné les avantagse suivants:

—Un classeur personnel dans l'ordinateur central, classeur qu'il pourrait consulter et transformer à n'importe quel moment, de son domicile.

—Des rapports complets sur les événements courants, et la possibilité de les enregistrer et de les reproduire à domicile.

—Un diagnostic médical à domicile. Des recettes choisies dans un ordinateur culinaire, accompagnées d'instructions audio-visuelles.

Techniquement possible

Ces réalisations, qui peuvent paraître utopiques, sont cependant possibles du point de vue technique, aujourd'hui. Et il est permis de prévoir que dans un avenir assez rapproché, elles deviendront des possibilités économiques, au même titre que le téléphone et la télévision.

Au cours des 100 prochaines annése, des milliers de nouveaux moyens de communictaion rapprocheront les Canadiens les uns des autres et leur permettront de communiquer entre eux, n'importe quand, par message oral, visuel ou écrit.

Les spécialistes du téléphone, en imaginant et mettant au point une caméra combinant télévision et téléphone, ont contribué largement à ce qui deviendra le vidéo-téléphone, appareil qui sera vraisemblablement utilisé couramment au cours du siècle prochain.

Appels retransmis

L'appareil à boutons, qui remplace le cadran tournant, est déjà utilisé dans certains endroits, et son usage deviendra général au cour des dix prochaines annnées.

Cet appareil combiné à l'échange électronique automatique, encore au stade expérimental, apportera des possibilités illimitées dans les communications téléphoniques. Parmi ces possibilités, se trouve la retransmission des appels; ainsi, lorsqu'un abonné recevra des appels en son absence, ces derniers lui seront automatiquement retransmis à l'endroit où il se trouvera.

Les satellites seront également utilisés couramment, dans un avenir plus ou moins rapproché, pour transmettre les télécommunications à travers le Canada lui-même.

Il est possible d'entrevoir le jour où chaque individu possédera son propre appareil de télévision transmetteur-récepteur, lui permettant de communiquer directement avec toutes les parties du monde, aussi simplement qu'il le fait aujourd'hui par téléphone.

Toutes ces prévisions sont certainement renversantes. Elles ne le sont pas plus que ne l'auraient été certaines des réalisations techniques actuelles aux yeux des Pères de la Confédération, il y a cent ans.

Le rêve de M. Manning

par Claude Ryan

Membre du cabinet albertain depuis 32 ans, premier ministre de sa province depuis 26 ans, M. E. C. Manning offre, à l'âge relativement peu avancé de 58 ans, l'exemple d'une vigueur et d'une longévité politique peu communes.

Aussi est-ce avec intérêt qu'on a accueilli, dans divers milieux, le volume tout récent de M. Manning sur l'avenir des partis politiques au Canada. Rendons tout de suite hommage à M. Manning: dans "Political Re-alignment" on ne trouve aucune mesquinerie, aucune note de partisanerie, aucune électoralisme intéressé. L'homme s'est penché sur la situation politique fédérale. Il l'examine avec une honnêteté incontestable, avec une élévation remarquable. Ne serait-ce qu'en raison de ces traits plutôt rares dans des ouvrages de cette nature, l'essai de M. Manning mérite un examen attentif.

La dispersion des esprits conservateurs

Comme beaucoup d'autres Canadiens, M. Manning est frappé de la confusion intellectuelle qui caractérise présentement la vie politique au Canada.

Dans aucun des deux partis principaux, il ne trouve des lignes de force vraiment originales. Il voit dans cette situation une explication de l'abstentionnisme politique croissant des Canadiens et le germe d'une décadence fatale.

Aux yeux de M. Manning, il y a un moyen de mettre fin à la confusion. C'est de provoquer un regroupement des éléments conservateurs du pays autour de quelques principes et objectifs qui expriment vraiment leurs convictions communes. On rencontre actuellement des conservateurs d'esprit dans les rangs du parti libéral, du parti conservateur et du crédit social. Pour que tous ces esprits se sentent vraiment chez eux, il faudrait les réunir dans un parti conservateur nouveau dont l'actuel parti conservateur, dûment régénéré, pourrait être le noyau concret. A l'autre extrémité de la scène, il pourrait y avoir, en retour, un parti d'inspiration plus nettement socialiste qui formerait le second terme de l'alternative proposée aux Canadiens.

Deux obstacles majeurs à la thèse de M. Manning

En principe, la thèse de M. Manning ne manque pas d'attrait. En pratique, cependant, elle se situe tellement loin de la réalité de tous les jours qu'on doute qu'elle ait quelque chance de se réaliser.

Un premier obstacle vient de la faiblesse même des éléments qui pourraient former la seconde partie de l'alternative. Pour que soit possible, dans le maintien d'une véritable démocratie, un parti conservateur comme celui dont rêve M. Manning, il faudrait qu'existât, à côté de celui-ci, un parti travailliste ou socialiste vigoureux. Il faudrait qu'existe au pays une opinion travailliste suffisamment répandue et consciente pour être apte à constituer une force de remplacement adéquate.

Or, nous n'en sommes pas à ce point, loin de là. Le NPD demeure, pour l'instant, un parti marginal, ainsi que le démontre la remontée actuelle des conservateurs. Quant aux libéraux qui auraient des velleités travaillistes, ils ont montré jusqu'à maintenant qu'ils sont plus intéressés au pouvoir qu'aux idées: on doute qu'ils changent d'attitude dans l'immédiat.

Un second obstacle vient de la difficulté que les conservateurs éprouveraient à s'entendre autour de principes et d'objectifs communs. M. Manning propose, dans son volume, une vingtaine de "principes" qui pourraient servir de point de ralliement aux conservateurs. Or, de ces quelque vingt principes, il faut en oublier au départ plus d'une quinzaine qui ne sont guère que des répétitions de thèmes classiques faisant désormais partie du trésor commun de tous les groupes politiques, tant ceux de la droite que ceux de la gauche. Quant à ceux qui restent — soit les principes consacrés à l'organisation de la vie économique — ils procèdent tous d'une philosophie si carrément individualiste qu'ils n'ont guère de quoi intéresser le parti conservateur, lequel s'est toujours signalé, quand il fut au pouvoir, par une attitude beaucoup plus fortement interventionniste en matière économique qu'on ne le croit généralement. Que resterait-il d'un regroupement conservateur d'où on aurait éliminé un élément important de la tradition historique du parti conservateur concret que nous avons connu? Voilà une question que n'aborde point M. Manning.

Le mariage proposé de la dimension "sociale" et de la dimension "conservatrice"

Observateur attentif, M. Manning a noté que les Canadiens sont à peu près acquis à la plupart des thèmes "sociaux" mis de l'avant depuis un siècle par le courant socialiste dit humanitaire.

Il croit, en retour, que les Canadiens demeurent aussi attachés à une philosophie économique reconnaissant le primat de la liberté d'entreprise. Afin de réconcilier ces deux tendances, M. Manning propse que le futur parti soit "conservateur-social". **"Le produit final, écrit-il, devrait fondre avec succès les préoccupations humanitaires de ceux qui ont une conscience sociale éveillée et les convictions économiques de ceux qui croient fermement à la valeur de la liberté d'entreprise en matière économique."**

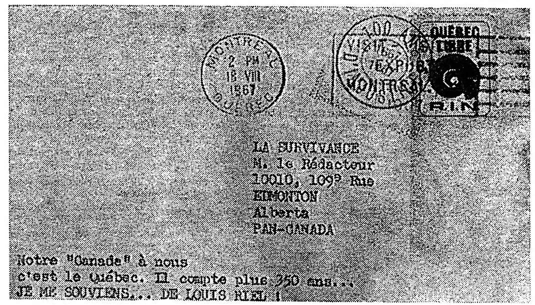
Cette analyse est plutôt courte. Les préoccupations sociales auxquelles fait allusion M. Manning ne furent pas des fruits spontanés qu'on n'aurait eu qu'à cueillir sur des arbres en fleurs. Elles furent l'expression d'une critique fondamentale de la société existante, la projection d'un rêve de société nouvelle qui, par-delà les soucis immédiats de redistribution de la richesse, voulaient atteindre les racines mêmes du pouvoir dans les sociétés dites libérales. Il ne suffit pas, pour épouser ces préoccupations, de céder soudainement à une impulsion généreuse. Il faut souscrire à toute une vision de la société d'aujourd'hui et de demain qui n'a pas beaucoup en commun avec celle des conservateurs auxquels songe M. Manning. D'ailleurs, l'idéal classique de la sécurité sociale, qui exprimait surtout ces rêves humanitaires, est lui-même en voie d'être dépassé. Après être passé dans le langage d'à peu près tous les partis politiques, il semble devoir très bientôt toucher une sorte de plafond au-delà duquel... il faudra penser à autre chose! On découvrira alors de nouveau que la politique, plus que l'art de distribuer la justice à la petite cuillère, est une lutte âpre pour l'exercice du pouvoir réel, qui est surtout, en matière temporelle, économique.

Il faudrait donc, si on veut être concret, pousser beaucoup plus loin l'analyse des réalités historiques avant de parler de regroupement politique au Canada. Ce qu'une analyse rigoureuse établirait hors de tout doute, c'est l'existence au Canada de deux problèmes majeurs auxquels ne répond guère l'alignement actuel des forces politiques. D'un côté, une économie dominée et très inégalement développée, laquelle offre aux Canadiens l'un des plus hauts niveaux de vie du monde mais au prix de l'aliénation d'une partie importante de leur pouvoir de déterminer eux-mêmes leur destin. De l'autre l'existence de deux communautés en tension d'autant plus forte l'une avec l'autre que certains clivages économiques semblent suivre d'assez près, dans bien des cas, les lignes de démarcation culturelle et que chacune pourrait, à la rigueur, décider de polariser ses énergies autour de centres de décision politique distincts et autonomes.

Assez symptomatiquement, le volume de M. Manning ne traite ni de l'un ni de l'autre de ces thèmes majeurs. Et l'on ne voit pas très bien à la lumière des principes et objectifs trop généraux qu'il préconise, quelles solutions originales un parti conserva-

(Suite à la page 3)

La Seconde Guerre mondiale fut caractérisée par les bombardements de saturation. Ici, nous voyons, au milieu des images et des symboles de cette guerre cruelle, l'innocence même personnifiée par une fillette tout de blanc vêtue. Les Deux Guerres mondiales sont évoquées dans les Caravanes de la Confédération.



Le ministère des Postes "s'est fait passer un Québec" . . . libre! — En effet, cette lettre que nous avons reçue n'est pas affranchie comme il devrait. Vous aurez sans doute remarqué que le timbre n'en est pas un d'allure familière . . . puisqu'il s'agit d'un timbre publicitaire utilisé par le RIN (Ralliement pour l'Indépendance Nationale) de la province de Québec. Cette tactique des séparatistes réussit, paraît-il, quelquefois.

La retraite de M. Pearson dépendrait du choix des conservateurs

Selon les hypothèses qui courent à Ottawa, il est probable que le choix, le mois prochain, du chef du parti conservateur sera un facteur-clé dans la décision que prendra le Premier ministre Pearson quant au moment de son propre départ de la politique.

Personne ne prétend en avoir la certitude, mais on croit que M. Pearson, qui a eu 70 ans en avril, aimerait se retirer bientôt. Il ne fait pas de doute, du reste, que M. Pearson lui-même n'a pas encore pris de décision. On rapporte toutefois que Mme Pearson a déclaré qu'elle espérait que le Premier ministre quittât la politique active bientôt.

On suppose que si les conservateurs réélisent ce vieil adversaire de M. Pearson qu'est John Diefenbaker, ou s'ils choisissent un candidat susceptible de gagner rapidement du terrain, le Premier ministre décidera peut-être de rester à son poste plus longtemps. D'autre part, s'il considère sans danger pour les libéraux le choix des conservateurs, li se pourrait bien qu'il se retire l'an prochain .

Quel sera le successeur de M. Pearson? Ce dernier, note-t-on, se considère comme un libéral d'avant-garde et veut que son successeur à la tête du parti soit de la même catégorie si possible.

Les noms actuellement les plus en évidence sont ceux de M. Paul Martin, 64 ans, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, de M. Mitchell Sharp, 56 ans, ministre des Finances, et de M. Paul Hellyer, 44 ans, ministre de la Défense nationale. Quant au ministre de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, 48 ans, on dit qu'il n'est pas intéressé à la direction du parti. Or semble-t-il, M. Pearson, ne voit pas en MM. Martin, Sharp et Hellyer des libéraux d'avant-garde.

On peut donc penser que le Premier ministre soit porté à demeurer à son poste plus longtemps pour permettre à un candidat sans conteste de surgir, d'autant plus qu'il voudrait éviter qu'il y ait des luttes acrimonieuses pour sa succession.

M. Pearson

L'unité nationale

M. Pearson a souvent dit que l'unité du Canada était son principal souci. Rien n'indique cependant qu'il considère comme essentiel que le futur chef du parti libéral soit un Canadien français.

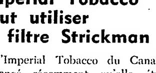
La popularité de M. Pearson est maintenant à son plus haut, au Canada anglais particulièrement, depuis la visite du général de Gaulle. M. Pearson aimerait sans doute se retirer au sommet de sa carrière politique. Par contre, il se peut qu'il désire savourer un certain temps ses deux victoires sur M. Diefenbaker.

Qui est victime d'accidents?

Qui subit des interventions chirurgicales?

Qui reçoit des transfusions sanguines?

Le voisin évidemment. On peut toujours compter sur l'aide des donneurs de sang lorsqu'un besoin se présente. Les donneurs de sang se préoccupent de la santé de leur prochain.



Imperial Tobacco veut utiliser le filtre Strickman

L'Imperial Tobacco du Canada a annoncé récemment qu'elle étudiait très sérieusement les possibilités d'utilisation commerciale du filtre Strickman, le filtre à cigarettes récemment révélé au public par l'université Columbia de New York.

Interrogé à ce sujet, M. John Keith, président de l'Imperial Tobacco, a confirmé que des représentants de cette compagnie ont rencontré, à New York, le groupe de l'Université Columbia responsable du projet, et ont fait le nécessaire pour expérimenter le filtre sur des cigarettes canadiennes et aussi pour discuter des droits d'utilisation commerciale.

Selon l'université Columbia, le nouveau filtre à cigarettes, mis au point de recherches par Robert Strickman, chimiste industriel et consultant, réduit l'inhalation du goudron et de nicotine à un tiers ou moins du taux obtenu avec les filtres conventionnels, tout en laissant passer la pleine saveur du tabac.

L'université qui a acquis les droits sur le filtre Strickman, a laissé entendre qu'elle le mettrait, moyennant redevances, à la disposition de tous les manufacturiers de cigarettes des Etats-Unis et du monde entier.

"Nous ne pouvons prévoir les résultats de notre expérimentation, a dit M. Keith, mais nous espérons que notre personnel technique sera en mesure de confirmer les résultats scientifiques déjà annoncés par l'université Columbia. Ceci fait, nous modifierons notre machinerie le plus rapidement possible afin de mettre le filtre Strickman à la disposition des fumeurs canadiens dans les plus brefs délais."

Une petite leçon de "français canadien"

Dans l'édition du 16 juillet de l'hebdomadaire français "Carrefour", monsieur Alain Guillermou, qui revient d'un voyage au Québec, en profite pour donner une petite leçon à ses compatriotes, souvent si enclins à souligner les particularités de la langue parlée des "Français canadiens" . . . comme dirait qui vous savez. "Aujourd'hui, écrit-il, je voudrais présenter un aspect tout différent de la singularité canadienne et citer des exemples qui peuvent nous faire rire, mais d'un rire jaune."

Et il ajoute: "un **ferry-boat** s'appelle, au Canada, un "traversier" ou un "bateau passeur", et c'est excellent. Il y a fort à parier que, chez nous, **ferry-boat** évoque sottement l'idée de "bateau où peuvent s'embarquer des voitures de chemin de fer" — comme si, dans **ferry**, il y avait "fer"! Or il s'agit d'un mot issu de la racine qui a donné, en allemand, fahren, "voyager".

Monsieur Guillermou relève ensuite l'emploi du mot "annonceur" qu'il préfère au stupide **speaker**, "qui n'est même pas un emprunt loyal, le mot **speaker** désignant en anglais tout autre chose."

"Les Canadiens, continue monsieur Guillermou opposent l'**avant-midi** à l'**après-midi**. N'est-ce pas cartésien à souhait? (Que dire de nos spectacles donnés "en matinée" à quinze heures? La locution s'explique historiquement, mais n'en est pas moins regrettable).

"Un **rocking-chair** est, au Québec une "berçante" et les **pickles** s'appellent des "marinades" . . .

"On pourrait citer bien d'autres exemples qui nous obligeraient, nous Français, au terme de ce **Match** linguistique, de cette "joute", comme on dit au Québec, de reconnaître: "avantage dehors"."

Et il termine en racontant l'histoire d'un "Français canadien" de passage à Paris et qui voulait faire nettoyer son pardessus dans une boutique de pressage. Le portier de l'hôtel à qui il demandait s'il n'y avait point d'établissement de ce genre dans les environs lui a répondu: "Vous voulez dire pressing ?—

La CIA mêlée à l'assassinat du Président Kennedy ?

VANCOUVER — Un Américain résidant actuellement à Vancouver prétend établir un lien entre le bureau américain CIA et l'assassinat du président John Kennedy.

Au cours d'une entrevue, M. Donald P. Norton, a révélé qu'il avait rencontré Lee Harvey Oswald, Clay Shaw et David Ferrie alors qu'il travaillait pour la CIA.

Oswald, selon la commission Warren, aurait été le seul responsable de l'assassinat du président Kennedy, survenu en novembre 1963.

Clay Shaw, homme d'affaires de La Nouvelle-Orléans, avait été accusé par un grand jury de conspiration dans l'assassinat du président. Son procès avait été demandé par le procureur de La Nouvelle-Orléans, M. Jim Garrison.

Davie Ferrie, qui est mort en février, était le principal objet des recherches de M. Garrison. Selon le procureur, l'assassinat du président aurait été un travail collectif et complexe, réunissant des groupes paramilitaires reliés au CIA et des exilés dissidents de Cuba.

Missions du CIA

Le CIA aurait donné pour mission à M. Norton de faire parvenir à La Havane, Cuba, un montant d'environ $150,000. Ferrie lui servirait d'intermédiaire sous le nom de Hugh Pharris. La somme devait servir à appuyer les activités révolutionnaires de Fidel Castro.

"Cet homme, que je connaissais comme étant Hugh Pharris, m'a remis la valise qui contenait l'argent que je devais recevoir d'un intermédiaire du CIA à La Havane."

Quant à Shaw, M. Norton l'a rencontré en Alabama en août 1962, avant d'être mandaté par le CIA à Monterrey, au Mexique. Shaw était accompagné d'un homme qui lui a remis une valise contenant un montant de $50,000 à être transmis à un certain "Harvey Lee' à Monterrey, en échange de certains documents.

Au moment de l'assassinat du président, M. Norton aurait reconnu Lee Oswald comme étant l'homme qu'il avait rencontré en 1962.

M. Norton a travaillé de façon irrégulière pour le CIA jusqu'en 1957. Il a perdu son emploi en novembre 1966, à la suite des enquêtes de Garrison. En 1952, il avait été accusé de détournement de fonds et condamné à six mois de prison. Ses contacts avec Ferrie lui auraient rapporté $5,000, ses rencontres avec Oswald environ $2,500, en plus d'un salaire mensuel de $500.

Déçu — M. Robert Stanfield s'est dit profondément mécontent de la politique des conservateurs à l'endroit de la province de Québec. Au sujet de la place qu'occupe cette province dans la Confédération, il a dit qu'il "n'était pas du tout content du traitement qu'elle avait reçu au cours du passé".

Pâturages communautaires en Alberta

L'ARDA entreprendra sous peu un programme d'aménagement et d'agrandissement de pâturages, au coût de $430,000, dans les régions d'aménagement rural du centre et du nord de l'Alberta.

Cinq pâturages seront aménagés, en vertu de ce programme, en terrain où la culture des céréales n'est pas rentable, soit que le genre de sol ou la topographie des lieux ne s'y prêtent pas, soit que les marchés soient inaccessibles.

L'amélioration de ces terres permettra de tripler ou quadrupler le rendement en unités fourragères des terrains couverts de peuplements clairs et d'augmenter de huit à dix fois celui des terrains couverts de peuplements denses. Les revenus des cultivateurs dont les exploitations sont situées dans un rayon de 40 milles, s'en trouveront accrus car il sera possible d'exploiter les terres de façon plus efficace soit en consacrant de plus grandes étendues de terrain à l'agriculture, soit en augmentant la production de foin pour l'hivernage des animaux.

100e anniversaire du choix de Toronto comme capitale de l'Ontario

Le ministre des Postes, Jean-Pierre Côté, a annoncé qu'un timbre commémoratif de 5 cents en deux couleurs sera émis le 28 septembre 1967 pour marquer le Centenaire de Toronto comme capitale de la province d'Ontario.

Le nouveau timbre, de grande dimension et de format horiontal, a été imprimé par le procédé de la gravure en creux sur acier. Au premier plan, l'encadrement de couleur verte groupe, dans le coin inférieur droit, un réverbère d'antan et les silhouettes de trois-quarts d'un homme et d'une femme en costume d'époque. Leurs regards se dirigent vers la vignette centrale du timbre qui représente l'idée que se fait l'artiste du profil du Toronto moderne, tel qu'on le voit de Queen's Park. La perspective, imprimée à l'encre rouge, a été choisie pour donner un aperçu de la ville, vue des immeubles de l'Assemblée législative de la province dont l'inauguration a eu lieu en 1893. Le dessin se complète par l'inscription en vert des indications "1867", "1967" et "Toronto" sur trois rangs au coin inférieur gauche, les mots "Postes" et "Postage" à la partie supérieure du segment gauche, et "Canada" au-dessus de la valeur faciale de 5 cents à la partie supérieure droite.

Siège du gouvernement des affaires provinciales d'environ un tiers de la population de vingt millions d'âmes du Canada, Toronto compte, avec sa banlieue, une population de deux millions d'âmes; c'est, dans l'ordre de grandeur, la deuxième ville du Canada. La région est celle où les Senecas et les Missisaugas avaient jadis bâti leurs villages; ce fut aussi, plus tard, l'emplacement d'un poste de traite français. En 1793, le nom fut changé à celui d'York, désignation qui dura jusqu'à 1834, lorsque le statut de ville lui fut accordé sous le nom primitif de Toronto. La région a été d'une importance stratégique tout au long de ce que nous connaissons de son histoire; elle a figuré de façon proéminente dans les affaires du Haut-Canada avant l'établissement de la Confédération en 1867.



Tourisme sur la colline
Le poids du parlement, vide ou plein, madame ?

OTTAWA — "Où est le bureau du président Johnson?" "Le premier ministre porte-t-il une couronne le dimanche?" C'est à des questions de ce genre que doivent répondre les guides touristiques sur la colline parlementaire pendant cet été du Centenaire qui attire les visiteurs dans la capitale par milliers. Les questions les plus saugrenues, disent les guides, viennent des Américains. Mais même celles des Canadiens peuvent étonner. Ainsi en est-il de la requête d'une manitobaine qui voulait connaitre le poids de l'édifice central du parlement. "Vide ou plein, madame", lui relança le guide.

Dans la capitale les vieux de la vieille prétendent que l'Expo et les fêtes du Centenaire donnent un caractère exceptionnel à l'été outaouais. On dirait que les Canadiens ne sentent plus le besoin d'avoir une excuse pour se rassembler sur la colline parlementaire. On en trouve des centaines à toute heure du jour, flânant.

Ainsi le changement de la garde attire habituellement en juillet, 5,000 personnes par jour, et cette année il y a 8,000 spectateurs en moyenne. D'autres foules s'assemblent pour observer les cérémonies d'accueil faites aux chefs d'Etat qui visitent la capitale à l'occasion du Centenaire et de l'Expo. D'autres encore forment les auditoires des fanfares, des troupes de danse et des chorales qui présentent des spectacles tous les jours depuis le 20 mai et continueront de la faire jusqu'au 15 septembre.

La Commission de transport d'Ottawa en a des migraines. Il y a deux fois plus de gens qui empruntent les autobus qui font un tour de ville de deux heures et demie. Les revenus des autobus nolisés sont supérieurs de 600 p. 100 à ce qu'ils étaient l'an dernier à la même époque.

Dans l'édifice central du parlement, 15 jeunes étudiants universitaires bilingues jouent le rôle de guides, à $86, par semaine. Bien sûr qu'il leur faut expliquer à certains américains ou à des britanniques que la politique extérieure du Canada n'est pas arrêtée à Londres ou à Washington. Mais ils entendent autant de questions intelligentes que de naïves. Ils croient que souvent les touristes canadiens hésitent souvent à poser des questions, de crainte qu'on s'étonne de leur ignorance sur les affaires de leur pays.

L'affluence à l'édifice central est à peine plus grande que de coutume, à cause surtout du fait qu'en temps normal on y trouve un nombre très élevé de visiteurs.

La plupart des touristes passent par la capitale en allant à l'Expo ou en y revenant. On constate une proportion plus forte que d'habitude de touristes des provinces de l'Ouest, qui font preuve d'une curiosité insatiable au sujet des affaires du pays.



Le rêve de M. Manning . . .

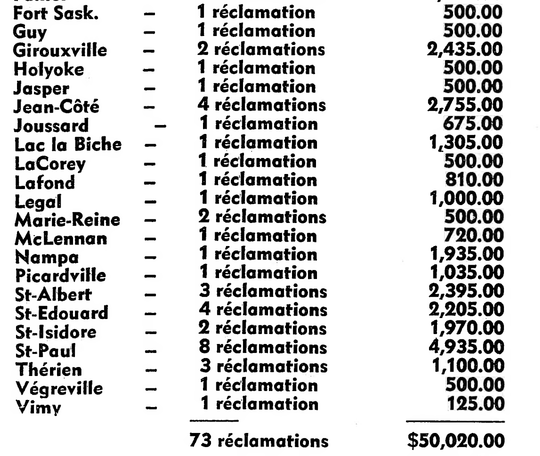
(Suite de la page 2)

teur régénéré pourrait apporter à des problèmes de cette nature. C'est pourtant autour des questions comme celles-là que devra s'effectuer un regroupement concret des forces politiques, si pareil regroupement doit avoir un sens.

A cause de ces limites évidentes, le volume de M. Manning n'aura guère d'effet sur les choix que devront faire, au cours des prochains mois, les hommes et les partis politiques.

Cela est d'autant plus dommage que l'ouvrage de M. Manning est honnête, bien construit, clairement présenté et inspiré par un souci évident du bien public. Nous avons failli, au début de ces lignes, féliciter M. Manning d'avoir su s'élever au-dessus de son expérience albertaine afin d'embrasser les problèmes du pays tout entier. Nous sommes maintenant obligé de conclure que l'étude de M. Manning aurait sans doute été plus utile si elle avait été conçue à partir de l'expérience très concrète de l'auteur. M. Manning, comme homme d'action, a, en effet, beaucoup à dire. Comme théoricien politique, il est trop brumeux pour avoir des chances d'être suivi.

Le Devoir, 12-8-67



TIMBRES DE NOEL 1967



Le Ministère des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que le ministère des Postes émettra des timbres de Noël de 3c et de 5c, le 11 octobre 1967. C'est la quatrième année de suite que le Ministère émet des timbres spéciaux à l'occasion de Noël.

Le timbre vert de 5c et le timbre rouge de 3c ont le même motif. Ils sont de petit format horizontal. Comme élément principal du dessin, à la partie inférieure droite, trois enfants interprètent des cantiques de Noël. Ils sont vêtus pour la saison. A leur gauche, se trouve un sapin couvert de neige, qui rappelle le traditionnel arbre de Noël. A l'arrière plan, à gauche, apparaît, symbolisant la "Paix sur terre", la Tour de la paix de l'édifice du Parlement, à Ottawa. Au-dessus de la tête des enfants, il y a les mots "**Noël**" et "**Christmas**"; le mot "**Canada**" se trouve au-dessous du livre de chant que tiennent les enfants, et enfin la valeur du timbre au coin supérieur gauche. Le timbre de 3c sera tiré à 255 millions d'exemplaires et celui de 5c à 90 millions.

Témoignages de jeunes Canadiennes en service à l'étranger

N.D.L.R. — Nous vous présentons cette semaine le deuxième d'une courte série de quatre récits écrits par des jeunes infirmières canadiennes membres du Service Universitaire Canadien Outremer (SUCO). Ces témoignages sont extraits de l'édition février-avril du Bulletin de SUCO.

Infirmière
Janine Lévesque
Hôpital de Malad
Bombay, Inde

"Je me souviens avec amusement à mon arrivée du voyage de la station de chemin de fer jusqu'à l'hôpital, où je suis postée pour deux ans. Ca tenait tout à la fois du conte de fée et des récits d'aventures de mon enfance.

"Imaginez une jeune fille au teint clair, habillée à la mode indienne d'un costume du Punjab qui consiste en un pantalon bouffant, une robe droite ou légèrement ajustée à la taille, tombant deux pouces au-dessus du genou, costume complété par un léger foulard de nylon enroulé autour du cou. Presque enfouie sous ses bagages, transportée dnas une "tongua", espèce de calèche tirée par un cheval misérable, des centaines de visages bronzés aux yeux brillants comme des perles noires la regardent passer avec étonnement.

"Alors vous aurez une petite idée des impressions qui m'ont frappée pendant ce court trajet. Les cris des marchands de légumes et de fruits, les enfants pieds nus qui s'amusent dans la rue, la calèche cahotant sur les pavés inégaux, ces gens aux costumes si différents s'interpellant dans un langage bizarre, tout cela me donnait l'impression de faire partie d'un conte des Mille et une Nuits.

"Mais ceci est une impression bien superficielle et ne résiste pas longtemps à l'épreuve de la vie journalière car cette épreuve est une continuelle lutte pour essayer d'améliorer son sort ou même, pour survivre tout simplement.

"Le lendemain matin, je devais me mettre à l'ouvrage. Il n'y avait pas de temps à perdre. On me fit d'abord visiter l'hôpital et on me présenta à tout le monde. Pas un seul "visage pâle" parmi tous ces gens qui comprenaient très mal mon anglais teinté d'un accent français et j'avais d'ailleurs aussi beaucoup de difficultés à comprendre leur anglais.

"Le soir dans ma chambre, lorsque je me retrouvai enfin seule, je me demandai avec anxiété ce que j'étais venue faire à l'autre bout du monde. Question à laquelle j'avais donné toutes sortes de réponses pendant le cours d'orientation mais qui semblaient maintenant désuètes et fausses.

"Maintenant quatre mois ont passé depuis cette première journée, et cette question revient souvent à mon esprit. Je cherche la vérité et je lutte dans un pays qui n'est pas un conte des Mille et une Nuits",

Trouverai-je la réponse?

La mère canadienne et son enfant

Cherchez - vous un cadeau pour une future mère?

Pour 75 sous, vous pouvez vous procurer l'édition de poche de "La mère canadienne et son enfant" chez l'Imprimeur de la Reine.

Les mères qui fument

La probabilité de mettre au monde des enfants prématurés est plus élevée pour les femmes qui fument au cours de leur grossesse.

La signification de l'argent et l'utilisation des chèques

Dans les sociétés primitives, l'échange des biens se fait par le troc. Par exemple, deux moutons pour une vache. Ce procédé sommaire s'avère impossible, parce que trop inexact, dans une économie développée. Le commerce fut longtemps paralysé par l'absence d'un procédé plus facile.

La monnaie ou l'argent résout les difficultés de l'échange ou du troc. *Un homme peut vendre une vache* pour de l'argent sans être obligé d'attendre qu'il se trouve quelqu'un désireux de vendre des moutons. L'argent obtenu lui permet d'acheter d'autres marchandises. L'argent est donc l'intermédiaire des échanges. Il est aussi une mesure de valeurs. Chacun peut savoir à quel prix un objet a été évalué et comparer cet objet à d'autres dont il a noté les prix. Enfin l'argent constitue une réserve de biens. Même inutilisé, il garde sa valeur.

La monnaie ou argent joue donc un rôle considérable dans une société développée. En fait, une société complète ne peut subsister sans un système monétaire. Mais pour jouer son rôle efficacement, l'argent doit posséder certaines *qualités très importantes*. Il doit être facile à manier et à transporter: personne ne peut bourrer ses poches de lingots d'or ou de fer. Il doit ensuite représenter une valeur assez grande sous un petit volume. Enfin, il doit être frappé uniformément dans une matière durable, non sujette au bris ou à l'usure. Une fois choisie, la monnaie doit être facilement reconnaissable, c'est-à-dire, difficile à imiter. De même, la communauté dans laquelle elle circule doit avoir confiance en elle; en d'autres termes, elle *doit être acceptée par tous comme* représentant la richesse, et conservée sans crainte qu'elle ne perde sa valeur. Dès l'an 800 avant J.C., *les rois assyriens* poiçonnaient les lingots d'argent pour garantir la qualité du métal. *Au cours des siècles, différentes matières ont été utilisées, en guise de* monnaie. Parfois, ce furent des *coquillages ou du sel, plus souvent,* l'airain, le bronze, le cuivre, l'or et l'argent.

Dans le monde moderne, on emploie surtout une monnaie fiduciaire: la valeur nominale des pièces est plus grande que la valeur *du métal*. Cette *différence* entre la *valeur réelle* et la valeur est encore plus marquée dans *la monnaie-papier*, mais la valeur que cette *monnaie représente est, au moins* en partie couverte par les réserves d'or, les titres et valeurs étrangères gardées dans le Trésor national de chaque pays.

La valeur de la monnaie dépend de son pouvoir d'achat, c'est-à-dire de la quantité de biens que l'on peut échanger contre certaine somme d'argent. Qunad le niveau général des prix monte, la valeur de la monnaie correspondante baisse. En temps de guerre, le pouvoir d'achat des monnaies baisse considérablement, en raison des dépenses auxquelles le gouvernement est *tenu pour financer* l'effort de guerre.

Les chèques et le crédit

Dans une société moderne, il existe d'autres moyens de paiement que l'argent ou les billets. L'extension du système bancaire a fait naître le chèque, méthode simple et relativement sûre de régler les comptes. Grâce au chèque, des fonds peuvent être transférés d'une personne à une autre, sans qu'il faille manipuler de l'argent ou l'envoyer par la poste.

La personne ou la société qui se fait ouvrir un compte en banque y dépose une certaine somme et reçoit en échange un carnet de chèques, grâce auquel des paiements pourront être effectués à d'autres personnes ou à d'autres sociétés. Le système de chèques est extrêmement commode. Il dispense de l'obligation de porter sur soi de grosses sommes et diminue le risque de perte ou de vol. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises payent leurs employés par chèques.

Eléments constitutifs

Les éléments constitutifs du chèque sont: la date de sa création, le lieu du tirage, l'indication du nom et de la profession du tiré, la signature du tireur, la somme à payer, qui souvent est inscrite en lettres et en chiffres. On appelle chèque nominatif, chèque qui n'est payable qu'à une personne désignée, tandis que le chèque au porteur doit être payé à tout porteur de bonne foi. Pour transmettre la propriété d'un chèque, on l'endosse, c'est-à-dire que le premier bénéficiaire inscrit au verso du chèque: *veuillez payer à. . . et il indique* le nom du nouveau bénéficiare; cette mention est suivie de sa signature.

Pour empêcher le vol d'un chèque, on peut le barrer. La personne qui signe le chèque y trace deux lignes transversales. Dès lors, plus aucun employé de banque ne remettra de l'argent en échange de ce chèque. Le seul moyen d'employer un chèque barré est de le faire porter au crédit du compte de la personne pour qui il a été émi émis. Cette façon d'agir supprime le vol ou la perte, puisque tout détenteur irrégulier du chèque devrait se faire ouvrir un compte en banque pour l'encaisser et dévoilera de cette façon son identité.

Les banques accordent parfois certaines facilités à leurs clients en leur permettant d'émettre des chèques pour un montant qui dépasse la somme versée en dépôt. De cette façon, sans *émettre réellement* de l'argent aux clients, la banque fait une avance. Ces facilités se paient sous forme d'un intérêt dont le pourcentage a été fixé au préalable.

Mais il est évident qu'aucune banque ne peut accorder de crédits importants sans courir le risque de réduire dangereusement ses réserves. De plus, comme une banque doit toujours être en mesure de rembourser à court délai les dépôts qui lui ont été faits, elle ne peut prêter pour de longues périodes. Les avantages du système de chèques sont multiples. D'énormes quantités de transactions se font soit à l'intérieur d'un pays, soit entre différents.

(Extrait de "L'homme dans le monde moderne", Collection Globerama, Casterman, Paris, 1965.)

Quand il vint au Tiger Cats de Hamilton de l'Université de l'Arizona, cet athlète était un parfait inconnu. Aujourd'hui, Joe Zuger est devenu le quart-arrière numéro un de l'équipe, succédant à Frank Cosentino qui occupe ce même poste avec les Eskimos d'Edmonton.

Règle modifiée

La règle *séculaire* du *silence* des Trappistes a été pour la première fois légèrement modifiée, à titre *expérimental, pour permettre aux religieux* d'échanger quelques paroles nécessaires.

Ce changement approuvé par le chapitre général de l'ordre des Cisterciens réformés appelés communément Trappistes, réunis en mai dernier à Citeaux (France), permettra aux moines de prononcer les mots strictement nécessaires à la vie en commun, sans autorisation spéciale de leur supérieur.

Cependant le silence demeure absolu des Compliesj usqu'aux Matines.

La décision définitive concernant ce changement devra être prise après l'expérience par le Pape, dans la mesure où la règle du *silence* relève de la constitution de l'ordre des Trappistes.

D'où vient le mot "grisbi" ?

Vous connaissez l'expression "Ne touchez pas au grisbi". Le roman noir de Simonin et le film qui en a été tiré ont mis à la mode le mot "grisbi", qu'on trouve déjà dans le dictionnaire d'argot de Delesalle (1896) sous la forme **grisbis** "argent, monnaie".

Il est très probable que le mot, sous sa forme première, est un composé pléonastique de gris, grès, grais, "pain gris", qu'on nomme **grison** dans le patois poitevin, et de **bis**, "pain bis", qu'on appelle encore **biset** dans la langue populaire.. Le passage de "pain" à "argent" est normal dans les dialectes français. Ainsi **galette** (gâteau plat et . . . argent), **braise** (brisures de pain et . . . argent), etc.

(Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

Meilleures occasions de chasse aux oiseaux migrateurs en 1967

A l'exception du canard malard et de l'oie à front blanc, les canards et les oies sont plus nombreux cette année; aussi, les occasions de chasse se sont-elles améliorées depuis l'an dernier. C'est ce qui ressort du Règlement de 1967 concernant les oiseaux migrateurs, dont les détails ont été communiqués par le Service canadien de la faune du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, les maximums de prises par jour et maximums d'oiseaux possédés sont passés de cinq et dix, maximums établis pour l'année dernière, à huit et seize. Toutefois, ces maximums comprennent seulement deux et quatre canards malards au Manitoba et cinq et dix canards malards en Saskatchewan et dans les zones 1, 3, 4 et 5 de l'Alberta.

En ce qui concerne les oies, les maximums de prises et maximums d'oiseaux possédés sont de cinq et de dix dans la plupart des provinces et dans les Territoires. Au Manitoba, on ne peut prendre plus de trois oies à front blanc et on ne peut en posséder plus de six. Les chasseurs de la Saskatchewan et de l'Alberta et les chasseurs non-résidants au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest doivent se limiter à deux prises d'oies à front blanc et à une possession de quatre.



Heureux ou pas, on ne le sait trop à en juger par leur mine, ces deux chimpanzés des Jardins Zoologiques de Prétoria, en Afrique du Sud, reçoivent leur pitance quotidienne d'une gentille gardienne. Pour plus de "couleur locale", l'on nous dit qu'ils sont tout habillés de laine, l'un en bleu et l'autre en rose.

POSTES A POURVOIR DANS LES PAYS FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE ET DU SUD-EST ASIATIQUE ANNEE SCOLAIRE 1968-1969

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.
Nous désirons recruter surtout des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

EXIGENCES
— Licence ou Brevet "A" et Baccalauréat
— Au moins trois années d'expérience dans l'enseignement
— Citoyenneté canadienne
— Bonne santé, maturité, facilité d'adaptation
— Langage soigné

RETRIBUTION
— Traitement au moins égal au salaire actuel
— Indemnité de service à l'étranger

INSCRIPTION
— Le plus tôt possible mais au plus tard le 4 octobre 1967

Bureau de l'Aide extérieure
Division de l'Education
75, rue Albert
Ottawa (4e), Ontario



La vie dans un phare

La vie des enfants d'un gardien de phare peut sembler étrange en comparaison de celle de la plupart des autres enfants. Ils vivent dans une tour sur un rocher isolé au milieu de la mer ou au pied d'un phare sur la côte, avec les lampes puissantes qui envoient continuellement leur message la nuit aux navires en mer.

Les 91 phares qui ponctuent les côtes de l'Angleterre et du pays de Galles sont administrés par **Trinity House**, cette organination maritime historique qui reçut sa première charte en 1514.

Les règlements de **Trinity House** établissent, entre autres qualications requises pour le travail dans les phares et concernant en particulier la santé et la vue, que les personnes chargées de ce travail doivent avoir au moins 18 ans. Mais il arrive parfois que la tâche essentielle de l'entretien des grosses lampes et de la signalisation des dangers aux navires repose sur les épaules de quelqu'un de bien plus jeune, de l'un des enfants du gardien de phare.

Cela a été le cas, par exemple, de Nicholas Hart, âgé de 16 ans et fils du gardien principal du phare de Whitby. Whitby est situé sur les falaises de la côte du Yorkshire du Nord, où des récifs submergés se trouvent à proximité des routes maritimes côtières extrêmement fréquentées.

Nicholas est laborantin dans une école. Mais, avec l'autorisation de Trinity **House**, il a pris le "premier quart" de 20 heures à minuit, en remplacement d'un gardien de phare tombé soudainement malade.

Il connaît à fond le phare de Whitby.

Le rayon lumineux de ce phare est visible en mer à 35 kilomètres de distance. Sa puissance est d'un demimillion de bougies, et pourtant, c'est à peine si l'on peut lire à sa lumière. Il s'agit d'une lampe de style ancien, à vapeur d'huile. La lumière est magnifiée par une grosse lentille de verre optique à laquelle on doit l'immense et puissant rayon lumineux.

Les mécanismes diffèrent d'un phare à l'autre. En mer, les marins identifient les phares, et par là leur propre situation, par l'intervalle qui sépare chaque apparition du rayon lumineux et par la durée de cette apparition.

Dans le phare de Whitby, une cache de métal actionnée par une sorte de système d'horloge obscurcit la lentille trois secondes sur douze. En outre, les bateaux qui se trouvent dans les parages tirent un renseignement supplémentaire de l'utilisation d'un filtre rouge qui permet de porter sur la surface de la mer des zones de lumière rouge ou blanche.

Dans le phare de Ste-Catherine, sur l'île de Wight, Margaret Nicholls, âgée de 16 ans et fille de l'un des gardiens de phare adjoints, dit qu'elle se trouve "plutôt isolée" parce que peu de jeunes de son âge vivent dans des phares et les gens sont toujours un peu étonnés lorsqu'elle leur donne son **adresse.**

Les gardiens des phares situés sur des rochers en pleine mer ont quatre semaines de congé après huit semaines de service et ceux qui travaillent dans des phares situés sur la côte peuvent avoir jusqu'à 33 jours de congé par an.

Les jeunes gens qui se préparent à ce *métier* apprennent la cuisine, la signalisation, les travaux administratifs et le secourisme. C'est une vie solitaire, mais qui offre des satisfactions en ce sens que c'et un travail sûr, permanent et utile et qui donne le sentiment *aux jeunes comme aux personnes plus* âgées qui l'exercent de servir une cause noble.

Ca, oui, c'est une pêche !

Tout comme Tartarin murmurait: "Ca, oui, c'est une chassel" en contemplant le *lion de l'Atlas* de la ménagerie Mitaine, "Ca, oui, c'est une pêche!", s'écrie le pêcheur *novice* à qui l'on parle de la *truite.*

Pour attaquer efficacement l'adversaire, *il faut le connaître, la truite est mal connue, souvent surestimée.*

Noble, la truite? Non pas. Aucune goutte de sang bleu coule dans ses veines. La truite est une grande dame, mais qui s'encanaille volontiers jusqu'à venir croquer des asticots à la bouche d'un égout!

Méfiante et farouche, la truite? Oui et non. Rusée? Sûrement pas. Mais elle vit en eau claire et peu profonde: c'est là ce qui la sauve. Par le carreau transparant de l'onde, elle voit fort bien tout ce qui se passe en plein air. Un pêcheur repère-t-il près de lui une truite dans l'eau? Il peut toujours essayer d'attaquer, mais la touche est problématique. Une truite vue à très courte distance, c'est 90 fois sur 100, une truite "bouche cousue".

Point capital, donc: être hors de la vue du poisson. Les vraies positions du pêcheur de truite (dès l'instant qu'il ne pénètre pas dans l'eau en cuissardes ou en pantalon, ce qui est éminement favorable) sont les positions basses: accroupi, à genoux, à quatre pattes ou à plat ventre.

PERMIS DE CHASSE A L'ANTILOPE et au CENTROCERQUE DES ROCHEUSES

Saison de chasse à l'antilope — Du 21 au 28 octobre

Saison de chasse au centrocerque — Du 21 au 24 octobre

Cette année, un choix au hasard pour les Permis de chasse à l'antilope et au centrocerque des Rocheuses sera fait parmi toutes les demandes dûment remplies et soumises par les résidents de l'Alberta. Par "résident", l'on entend toute personne qui est citoyen canadien et qui a résidé en Alberta pour une période d'au moins trois mois avant de présenter une demande de Permis de chasse ou qui, n'étant pas citoyen canadien, a résidé en Alberta pour une période d'au moins un an avant la présentation de sa demande d'un Permis de chasse.

Avant de présenter sa demande de Permis, il est nécessaire de posséder un Certificat "Wildlife 1967". Des chasseurs groupés ensemble jusqu'à un maximum de quatre, désireux de–chasser dans le même arrondissement, peuvent soumettre leur demande dans une seule et même enveloppe. Chaque applicant n'a droit qu'à une demande. Etant donné le nombre considérable de régions où l'on peut chasse **l'antilope,** l'on vous demande de bien vouloir inscrire au recto de l'enveloppe quels sont vos premier, deuxième et troisième choix.

Pour 1967, la saison de chasse à l'antilope est restreinte aux mâles dont les cornes atteignent une longueur suffisante pour dépasser la longueur de leurs oreilles, c'est-à-dire une longueur de cornes de pas moins de cinq (5) pouces de longueur.

Le Permis spécial de chasse au centrocerque des Rocheuses n'est utilisable que dans les Unités de Gérance de la Faune G 102, G 104 et G 116.

Toutes demandes doivent être présentées sur les formules spéciales disponibles aux Bureaux des Pêcheries provinciales et de la Faune seulement. Les demandes illisibles ou incomplètes ne pouvant être acceptées, il est important que chacun prenne bien connaissance de toutes les instructions.

Chaque demande doit être accompagnée d'un mandat-poste ou d'un chèque visé fait à l'ordre du Trésorier provincial.

— $7.50 pour le Permis de chasse à l'antilope
— $1.00 pour le Permis de chasse au centrocerque des Rocheuses

Les demandes dûment remplies doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Fish and Wildlife Division,
Department of Lands and Forests,
Edmonton, Alberta.

L'OBLITERATION POSTALE NE DOIT PAS INDIQUER UNE DATE ULTERIEURE AU 2 SEPTEMBRE 1967.



PROVINCE OF ALBERTA

MINISTERE DES TERRES ET FORETS

Hon. Henry A. Ruste, ministre — Dr V. A. Wood, sous-ministre

Dans nos paroisses....

BEAUMONT

Correction

Au cours de la messe de mariage de M. et Mme Aimé Magnan, les cantiques furent chantés par M. Paul Lavigne et non pas par M. R. Villeneuve comme nous l'avions précédemment écrit. Nous nous excusons de cette erreur.

Départ et arrivée

C'est avec beaucoup de regret que nous voyons la Rév. Soeur Ludger quitter Beaumont où elle était aimée de tous. Nous en profitons pour la remercier très sincèrement de son grand dévouement au cours des années passées et lui offrir nos voeux de succès dans son nouvel apostolat.

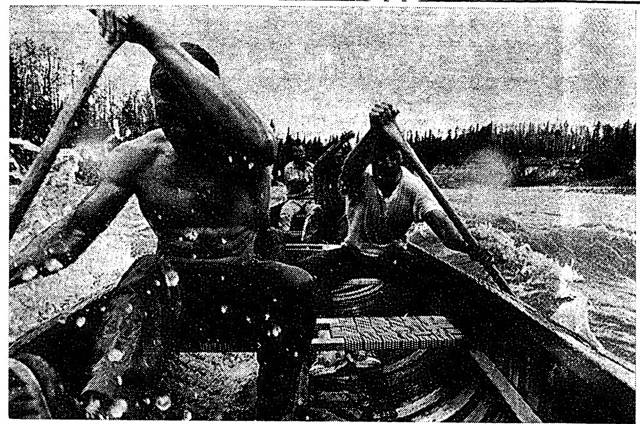
Bienvenue à la Rév. Soeur Gibeault, la nouvelle Supérieure du Couvent, qui, nous l'espérons fortement, se plaira parmi nous.

Remerciements

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse désirent remercier tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, ont aidé à faire de leur "weiner roast" de dimanche soir dernier un très vif succès.

En visite

La Révérende Soeur Pauline Magnan est présentement en visite chez ses parents. Après quelques jours de séjour avec eux et la visite des parents des environs, elle devra quitter M. et Mme Léo-Paul Magnan pour aller poursuivre ses études à Ottawa. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.



Ce qu'ils en prennent, ces chers Voyageurs! Pourtant les Canotiers du Centenaire arriveront à l'Expo '67 le 4 septembre prochain, à la fin de leur voyage de 3,283 milles, des Rocheuses à Montréal. Ici Ken Hardy, 23 ans, instituteur d'Edmonton, Adam Borys, 28 ans, policier de Medecine Hat. Dave Ellery, 36 ans, de Drayton Valley et, à la poupe, le capitaine Vic Maxwell, 31 ans, guide de Rocky Mountain House montent le canot de la Colombie-Britannique sur les eaux tumulteuses de la route des anciens explorateurs.

ST-JOACHIM

Mariage

Lundi le 14 août avait lieu le mariage de Mlle Marguerite Blais et de M. Norman McGinnis. En plus des parents et amis de la ville, on notait aussi la présence de Mme Gérard Baril de Montréal, de Mme Fermont Ouellette d'Ottawa, de Mme Evelyne Blais de Nelson, C.-B., ainsi que de M. et Mme Arthur Bernier de St-Boniface.

Nos félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Sympathies

Nous désirons présenter à tous les membres de la famille Lorieau nos plus sincères sympathies à la suite du décès de leur père.

Visiteurs

Mme Khoele d'Allemagne, est présentement en visite chez son fils.

De passage à Edmonton, M. Wilfrid Doucette de Williams Lake a profité pour se rendre chez M. Omer Comeau.

Sont de retour de voyage, M. et Mme Marcel Charron ainsi que M. et Mme Jos Laverdière.

Prochains mariages

P. Tansey et S. Lavallée; G. Mercier et V. Thibault.

Memorandum

Veuillez ne pas oublier notre prochain Bingo. Consultez notre annonce au bas de cette page pour plus de détails.

INFORMATIONS LAROUSSE

L'arbre généalogique du pneu

Il y a cent vingt ans (1847): première ébauche du pneumatique due à l'Anglais Thomson (enveloppe en cuir, chambre gonflable en tissu caoutchouté). Pas de réalisation pratique.

1888: le vétérinaire écossais Dunlop réinvente le pneu, sans connaître l'antériorité Thomson. Cette invention est suivie d'une exploitation industrielle limitée initialement aux pneus de bicyclettes.

1890: invention Welch de la jante pour pneus à tringles.

1889-1891: invention Bartlett de la jante pour pneus à talons (accrochage en bourrelets plus ou moins extensibles se logeant dans les crochets de la jante et tenus en place par la pression).

1895: première expérience Michelin d'un pneu monté sur un véhicule à moteur. Déboires nombreux mais rapides améliorations qui accompagnent les progrès de l'automobile.

1900: (env.): le pneu pour automobiles est fabriqué dans plusieurs pays. Prédominance des pneus à talons.

1910: naissance du pneu "Straight-Side" (Goodyear). Pneu à bourrelets contenant des tringles inextensibles et se montant sur une jante plate, analogue aux jantes des poids lourds de nos jours.

1917: incorporation, comme charge renforçatrice, de "carbon black" ou "noir de gaz" dans les mélanges de caoutchouc (Goodrich). Progrès considérables dans la longévité des pneus, réalisés jusqu'alors à l'aide de mélanges à base d'oxyde de zinc et de noir de fumée.

1923: première étape dans la tendance vers la diminution du diamètre extérieur et l'augmentation de la section ou boudin, apparition des premiers pneus "Ballon" ou "Confort" (glonflés à 2 ½-3 kg contre 4-5 kg auparavant).

1926: le pneu à tringles l'emporte partout sur le pneu à talons.

1927: introduction aux Etats-Unis du type "Cord" ou "Câblé" en remplacement des tissus croisés utilisés précédemment.

1933: apparition des pneus "Superballon" ou "Superconfort", nouveau développement de la tendance apparue en 1923.

1936: création (Michelin) du pneu "Poids lourd" à carcasse métallique (câbles de fils d'acier fins).

1939: la rayonne à haute ténacité est utilisée pour fabriquer les gros pneus "Poids lourds', en remplacement du coton.

Enfin, il y a vingt ans (1947): création (Michelin) du pneu dit "X" à carcasse composée de câbles à trajectoire radiale, surmontés de nappes de sommet en câbles d'acier.

VIMY

Réception

. Dimanche le 20 août dernier eut lieu en la Salle Communautaire une réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Darlene Burns qui doit épouser en septembre prochain M. Roland Landry.

Une cinquantaine de personnes s'étaient alors réunies dans la salle spécialement décorée pour cette occasion et de nombreux et jolis cadeaux furent alors offerts à la future mariée. L'après-midi se termina par un délicieux goûter qui avait été préparé par la mère de Mlle Burns et qui fut servi par ses cousines.

Baptême

Le 13 août dernier, M. le curé A. Desjardins baptisait Patricia Liegh Burns, enfant de M. et Mme Robert Burns; parrain et marraine, M. et Mme Jack Burns, grands-parents de l'enfant.

Amélioration

Nous sommes heureux de ce que la municipalité a vu à l'amélioration de la route principale qui traverse le village.

MALADIE A VIRUS DU BLE D'HIVER

OTTAWA — Les cultures de blé d'hiver qui sont lentes à croître au printemps, dont la couleur est d'un brun jaunâtre au lieu d'un vert foncé normal, sont probablement victimes de la présence dans le sol d'un virus qui cause la mosaïque du blé, d'après M. J. T. Slykhuis, de l'Institut de recherches sur la biologie cellulaire, du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Le blé d'hiver au Canada se cultive surtout dans le sud de l'Ontario.

Bien que l'humidité excessive des terres basses et un manque d'azote puissent provoquer le jaunissement et un ralentissement de la pousse, on a constaté le printemps dernier, après l'examen d'une centaine de champs, que la décoloration et l'apparence chétive du jeune blé étaient attribuables au virus de la mosaïque. Ces champs s'étendaient de la péninsule du Niagara jusqu'à Windsor et de London à Goderich, Guelph et Newmarket.

Autant qu'on sache, le virus attaque le blé d'hiver seulement; les basses températures en favorisent la multiplication. Dans les cas d'infection grave, des champs entiers prennent une teinte bronzée.

La maladie se manifeste habituellement par plaques ici et là mais, cette année, on a observé de nombreux champs où toutes les plantes étaient atteintes.

Le brunissement de l'extrémité des premières feuilles ainsi que la présence de taches et de rayures vert pâle ou jaunes sur toutes les feuilles sont des symptômes de la mosaïque. Dans les cas d'infection généralisée, les plantes sont rabougries et les feuilles partiellement enroulées, rigides et hérissées au mois de mai.

En dépit de leur apparence maladive durant le temps frais du printemps, les plantes se rétablissent ordinairement d'une façon remarquable quand vient le temps chaud. De nouvelles feuilles vertes se forment qui cachent les feuilles brunes; peu à peu les plantes reprennent un aspect vigoureux et sain, à l'exception de tachetures et rayures vert pâle qu'on est à même de remarquer si l'on observe les feuilles de près.

En raison de sa lenteur de croissance par temps frais, le blé a mauvaise mine au début de la saison, mais la diminution de rendement est moins prononcée qu'on pourrait s'y attendre.

Les façons culturales et le climat influent sur l'incidence de la maladie, mais celle-ci ne cause pas de dommages sensibles dans les champs où l'on n'a pas cultivé le blé d'hiver depuis huit ans ou plus.

Les infections peuvent devenir graves là où l'on sème fréquemment du blé d'hiver. Même dans ce cas, toutefois, la mosaïque ne se propage que si la température du sol la favorise. Même en sols fortement contaminés, il n'y a pas infection de blé si, après le semis d'automne, le temps reste très chaud et si les températures d'hiver surviennent brusquement, ou quand le sol se réchauffe vite au printemps.

Par ailleurs, un sol frais (45 à 55°F) durant plusieurs semaines après le semis d'automne et qui demeure frais et humide au printemps, comme cette année, permet à la maladie de prendre des proportions graves, même si la contamination initiale est faible.

Le blé de printemps n'est pas sujet à la mosaïque parce que les terrains où on le cultive ne sont pas exposés à de longues périodes de basses températures.

On peut débarrasser le sol du virus par des fumigations ou la stérilisation à la vapeur mais, selon M. Slykhuis, les pertes causées par la mosaïque ne justifient pas des méthodes de répression aussi coûteuses. Et il ajoute: la meilleure façon de combattre la maladie est probablement de ne pas cultiver de blé d'hiver plus souvent qu'à tous les quatre ou cinq ans dans les mêmes champs. Les variétés de blé d'hiver actuellement en usage sont aussi résistantes que n'importe quelle autre des variétés disponibles et convenables.

On a observé cette maladie en Ontario depuis 1957 et au Michigan, en 1963; on l'a signalée cette année dans des régions de l'Etat de New York, mais M. Slykhuis croit qu'elle a pu y être présente depuis plusieurs années déjà. Depuis 1919, on trouve dans l'Illinois et l'Indiana une forme de mosaïque du blé beaucoup plus grave.

En Ontario, la maladie a été aussi répandue en 1961 que cette année, mais elle fut moins virulente et moins étendue en 1962 et 1963; puis on n'y en a trouvé que des traces au cours des deux années suivantes. L'an dernier, cependant, elle était généralisée dans le sud-ouest de l'Ontario.

Vaste enquête de l'Institut Vanier sur l'éducation à la vie familiale

OTTAWA — L'Institut Vanier de la Famille vient d'entreprendre une vaste enquête sur l'éducation à la vie familiale au Canada.

M. Stewart Sutton, secrétaire général de l'Institut, a annoncé qu'un très grand nombre de personnes représentant divers groupements et occupations participeront à cette enquête.

M. Sutton a expliqué que le terme "Education à la vie familiale" pouvait qualifier les activités de n'importe quel groupement canadien ou moyen d'information de masse dont les buts sont de fournir aux citoyens tout renseignement ou moyen leur permettant de mieux comprendre et assumer leur vie familiale présente et future.

La première phase de l'enquête consistera à approcher tous les groupements intéressés activement à l'aspect "éducation à la vie familiale" au Canada, tant dans les domaines religieux que dans les domaines de la santé, du gouvernement, du travail, de l'enseignement, des loisirs, de la consommation et du bien-être. Des entretiens consultatifs seront également tenus avec des représentants des ministères de l'Education de chaque province. Ces consultations auront pour but d'obtenir des renseignements sur les activités des objectifs de chaque groupement, les régions desservies par chacun d'eux et le genre de public auquel sont dispensés leurs services.

Cette première tranche de l'enquête comprendra également l'examen des programmes scolaires. Les articles courants paraissant dans les journaux, magazines ainsi que les émissions régulières de la radio et de la télévision, seront également passés en revue. Aucune tentative ne sera faite, lors de cette première phase, dans le but d'évaluer ou de juger le contenu de ces programmes ou textes.

Les étapes ultérieures de l'enquête porteront plus particulièrement sur les diverses attitudes et les réactions du public en ce qui concerne des activités éventuelles d'éducation à la vie familiale. Des études poussées seront faites en collaboration avec des responsables et participants de programmes actuels, en même temps que seront analysées les véritables influences qu'ont ces mêmes programmes sur la vie familiale.

M. Sutton a déclaré que c'était suite à l'intérêt des membres de l'Institut Vanier de la Famille et de nombreux organismes voués à la vie familiale que le projet de lancer une telle enquête avait été si promptement décidé. Des suggestions étaient également parvenues de toutes les provinces canadiennes.



Carrière fulgurante — Cet homme qui a contribué à l'érection du pavillon de l'Allemagne à l'Expo 67 était en réalité un criminel parmi les dix les plus recherchés par le F.B.I. américain. Ne possédant pour toute éducation qu'une dixième année, George Edmondson, alias Alex Borman, a réussi néanmoins à obtenir le poste d'ingénieur en charge des travaux! L'usurpateur est maintenant de nouveau derrière les barreaux pour y purger le reste d'une sentence de dix ans de prison qui lui avait été imposée.

270e anniversaire des "contes de ma mère l'Oye"

Ce fut en 1697 que Charles Perrault s'occupa de fixer par écrit des contes recueillis pour l'amusement des enfants.

Vieillard très fin, Perrault écrivit son livre sous la dictée de ces muses crédules que sont les mères-grands; et c'est leur voix cassée et lointaine qu'on entend comme un refrain perdu quand soeur Anne ne voit rien que le soleil qui **poudroie** et l'herbe qui **verdoie**, quand la vieille dit au méchant loup: **Tire la chevillette, la bobinette cherra**, ou qu'altèrent comme de vieux couplets les questions du Petit Chaperon-Rouge et les réponses de la bête infâme qui s'en va le dévorer.

Mais, venus d'à travers les âges, ces contes portent la marque de leur temps. Les fées de Perrault penchées sur leurs baguettes magiques ressemblent aux vieilles dames de l'époque Maintenon, courbées sur leurs hautes cannes à bec de corbin. Ses princesses si polies sortent tout droit de la maison de Saint-Cyr. Avec leurs "mouches de la bonne faiseuse", les soeurs de Cendrillon sont des clientes de cette boutique de la rue Saint-Denis où l'on vendait des "assassins" pour mettre sur la joue, des "passionnées" près de l'oeil, des "effrontées sur le bout du nez. Il nous plaît que le Chat Botté songe à porter manchon, comme le roi. On aime, dans le château de la Belle au Bois dormant, à retrouver Versailles et sa cour pavée de marbre, sa galerie de miroirs, ses filles d'honneur et ses mousquetaires, ses "suisses au nez bourgeonné".

La féerie est discrète et presque raisonnable. Un seul détail très souvent l'exprime: les bottes de sept lieues de Poucet, la clef magique de Barbe-Bleue. Les métamorphoses elles-mêmes restent sensées quand la bienveillante marraine de Cendrillon fait naître d'une citrouille un carrosse doré; un cocher moustachu, d'un rat "à maitresse barbe", et six laquais à belles chamarrures de six beaux lézards verts et jaunes.

Il faut bien se persuader que le succès de Perrault, ce succès **qui le rend immortel**, tient à la couleur sobre et fine, à la grâce, la simplicité et l'aisance de son style.

(Informations Larousse)

Défauts trouvés dans les fusées intercontinentales américaines

WASHINGTON — L'armée de l'air américaine a décelé des défauts dont elle se refuse à révéler l'importance dans le système de contrôle et de guidage des fusées ballistiques intercontinentales Minutemen 2.

Les Minutemen constituent à l'heure actuelle l'épine dorsale des forces stratégiques des Etats-Unis. Au nombre de mille unités (750 Minutemen 1 et 250 Minutemen 2), ces missiles à combustible solide peuvent être tirés de silos souterrains ou de convois ferroviaires mobiles spécialement aménagés. Il constituent avec quelque 800 Polaris 1 et 2, embarqués sur une quarantaine de sous-marins nucléaires l'essentiel de la menace que l'Amérique peut faire peser sur l'Union soviétique et la Chine communiste.

Les défaillances constatées dans le système de guidage miniaturisé des Minutemen 2 (version améliorée des Minutemen 1 capable d'emporter une charge nucléaire de 1,500 kilotonnes de TNT) ont amené le Pentagone à débloquer des crédits secrets se montant à plusieurs millions de dollars pour résoudre les problèmes techniques ainsi posés.

On ignore le nombre de fusées qui ont été, sont ou seront revisées. Toutefois, le système de contrôle n'est pas seul en cause, car au mois d'octobre 1966 des anomalies avaient été déjà localisées dans les calculateurs électroniques, chargés du contrôle des opérations de tir et de conduite.

La Société Autonetics, filiale de la puissante compagnie de construction aéronautique et spatiale North American Aviation (programme Apollo), a été choisie pour opérer les modifications qu'elle estimera nécessaires.

Pour sa part, l'Armée de l'air fait valoir que sur 39 lancements de Minutemen 2 réalisés à ce jour 37 ont été couronnés de succès et qu'il est normal que certaines défaillances se produisent lorsque le matériel en cause est aussi complexe et fragile.

Enfin, le Pentagone rappelle ce qui a toujour été sa position lorsque des voix se sont élevées aux Etats-Unis pour incriminer la valeur de fusées ballistiques américaines opérationnelles. Quoi qu'il advienne, réitère le département de la Défense, et en dépit d'un pourcentage inévitable d'accidents, la force stratégique des Ettas-Unis est suffisamment puissante et nombreuse pour détruire immanquablement tout ennemi.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

PROLONGATION DE DELAI

Avis est par les présentes donné que la date-limite pour la réception des soumissions pour la construction de "QUARTIERS-MAITRES DE LA G.R.C. A ST-PAUL, Alberta" originalement fixée au 23 août 1967 **est maintenant reportée à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 1er SEPTEMBRE 1967.**

G. Ian Cameron,
Directeur des Services administratifs et financiers
Ministère des Travaux Publics du Canada,
Edmonton, Alberta,
le 15 août 1967. ED-427

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et dont le contenu aura été indiqué, seront reçues au bureau du Directeur des services administratifs et financiers, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 7 septembre 1967, pour la "CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LES BESOINS DE LA G.R.C. A PEACE RIVER, Alberta."

Les documents de soumission peuvent être obtenus contre dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque VISE, fait à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau suivant du Ministère des Travaux Publics:

C.P. 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta; et ils peuvent être examinés aux Builders Exchanges à Edmonton, Grande Prairie, Peace River et Fort St-John, C.-B.

Le dépôt sera remboursé lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture de la soumission.

Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être préparée sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt ci-dessus mentionné.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services administratifs et financiers
ED-426

Annonces classées

• PHOTOGRAPHIE •

Captez vos voyages sur film

L'année du Centenaire est l'année idéale entre toutes pour voyager à travers le Canada. Or, votre famille et vous ne trouverez jamais de meilleur compagne de voyage que votre caméra.

Depuis la côte rocheuse de l'île du Cap Breton, en passant par les Maritimes et le Québec, le long des Grands Lacs, à travers les prairies et les montagnes, jusqu'à la côte du Pacifique en Colombie-Britannique, le Canada est un immense pays où vous trouvez mille choses à faire et d'innombrables sites à voir. Où que vous voyagiez au Canada, vous trouverez de pittoresques surprises n'attendant que d'être captées par votre caméra.

Si vous voyagez en voiture, tout au long de la route vous aurez mille et une occasions de prendre des photos. Gardez votre caméra à portée de la main sur le siège avant pour pouvoir prendre ce cliché parfait qui surgit au détour de la route.

Il y a tant à voir et à faire au Canada, dont la population est tout aussi intéressante que le pays. Que ce soit un pêcheur bien musclé en Nouvelle-Ecosse, un garde sur la colline du Parlement à Ottawa, ou un cowboy de l'Alberta ou un bûcheron de la Colombie-Britannique, ils constituent tous d'extraordinaires sujets photographiques. Il est extrêmement important de se rappeler que pour obtenir de meilleures photos, les sujets doivent être pris dans une pose naturelle.

Pour obtenir des photos de paysages qui soient intéressantes, photographiez votre famille en même temps, mais assurez-vous que chacun regarde le sujet principal de la photo et non pas la caméra. Il en va de même pour les sites historiques. Mais voici ce qui se produit en général: les membres de votre famille s'absorbent dans la contemplation d'un vieux canon par exemple et, dès que vous levez votre caméra, ils se précipitent immédiatement, se rangent bien en ligne et vous regardent droit dans les yeux. Ce n'est pas ce genre de photo que vous vouliez prendre. Agissez en metteur en scène. Dites-leur de rester plongés dans leur contemplation, cadrez la scène dans votre viseur, attendez le moment propice et prenez votre instantané.

Tout au long de votre voyage de vacances du Centenaire, vous trouverez des poteaux indicateurs indiquant où vous vous trouvez et décrivant les sites naturels. Des photos de ces écriteaux avec, de préférence, quelqu'un en train de les lire au premier plan, donneront de l'intérêt et de la continuité à votre album de photos, à votre présentation de diapositives ou à votre film.

Une erreur souvent commise par de nombreux vacanciers, c'est qu'ils rapportent de leurs vacances toutes sortes de photos de paysages et de photos de la famille, mais sur aucune photo on ne voit ce pauvre papa ou la pauvre maman, car il faut bien que quelqu'un prenne les photos. Ne craignez pas de confier votre caméra à un des enfants, et d'entrer dans l'action. Si vous voulez une photo de toute la famille, demandez à un autre touriste de prendre la photo avec votre caméra, puis rendez-lui le même service.

Une fois rentré chez vous, vous pouvez arranger vos photographies ou vos diapositives par ordre chronologique, constituant ainsi un reportage de votre voyage. Vous pouvez aussi coller vos films ensemble pour obtenir un seul long film. Un souvenir en photos de vos vacances du Centenaire, ajouté à vos souvenirs particuliers, constitue le moyen de plus agréable qui soit de les revivre maintes et maintes fois.



Quand deux danseurs se rencontrent, de quoi parlent-ils? De danse sans doute . . . et ce doit être le sujet de conversation des deux personnages que nous voyons ci-dessus, Erik Bruhn danseur-chorégraphe danois à gauche, et Rudolf Nureyev, Russe de naissance qui fait maintenant partie du Ballet Royal de Londres. Les deux sont reconnus par les critiques et auditoires du monde entier comme les deux meilleurs danseurs contemporains. La rencontre eut lieu dans un studio de télévision de Toronto alors que Bruhn se préparait à l'enregistrement du Lac des Cygnes qui sera télédiffusé en décembre dans le cadre de l'émission Festival.

Le chapelet à CHFA

AOUT

24—La famille de M. J. Arthur Routhier de St-Paul
25—La famille M. Armand Rivet de Morinville
26—La paroisse St-Louis de Bonnyville
28—Le personnel de la Coopérative de Falher
29—Le personnel de la Coopérative de Falher
30—La paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton
31—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

Classement des terres en Alberta

Les projets de l'ARDA incluent un programme d'étude sur les possibilités d'utilisation des sols en Alberta. Cette évaluation servira de fondement aux aménagistes qui doivent préparer des plans afin d'amener la population à faire un usage plus rationnel des terres. Le ministère des Terres et Forêts de l'Alberta se basera sur cette étude pour désigner les terres propres à l'agriculture et aux forêts. Les données recueillies serviront de critères pour déterminer les limites de la "Zone de Verdure" et pourront influencer le programme d'utilisation des terres de l'ARDA.



Quelques photographies extraites du film "Canadians Can Dance," une production de l'Office National du Film, dont la Première mondiale a récemment eu lieu à Edmonton. D'une durée de 22 minutes, ce film en couleur met en vedette 14 troupes de danse folklorique canadiennes.

ECHO DES REVUES

A.C.F.A.-Périodiques vous offre . . .

Sous ce titre, nous vous offrons un bref résumé de quelques revues ou autres périodiques de langue française qu'il vous est possible de vous procurer ou d'offrir en cadeau à vos amis en prenant contact avec le bureau d'A.C.F.A.-Périodiques, 10008 - 109e rue à Edmonton, au tél.: 422-2736.

PRETRES ET LAICS

Une revue d'apostolat laïc et de pastorale populaire

Avec 1967, la revue "Prêtre aujourd'hui" vient d'élargir ses horizons pour rejoindre tous les artisans du peuple de Dieu, prêtres et laïcs. Voilà pourquoi, elle porte maintenant le nom de "Prêtres et Laïcs".

Tout en étant ouverte à toutes les grandes orientations et réflexions de la pastorale actuelle, la revue porte une attention privilégiée au monde des travailleurs et à tous les problèmes qui lui sont spécifiques.

Elle s'adresse donc à tous les prêtres et à tous les laïcs préoccupés d'une insertion vitale dans l'Eglise au coeur de notre monde de chez nous. Mais tout particulièrement elle souhaite l'audience du clergé des paroisses populaires, des religieux et religieuses qui y travaillent ainsi que des laïcs soucieux d'un engagement adulte chrétien dans ces milieux.

Les aumôniers et dirigeants de J.O.C. de S.P.M., du Mouvement des Travailleurs Chrétiens, du Service d'Orientation des foyers, des Mouvements familiaux, des Equipes de foyers de même que les aumôniers de syndicats ouvriers trouveront dans la revue un instrument de travail unique en son genre.

On peut s'abonner à la revue en s'adressant à 1201 Visitation, Montréal 24, Qué., ou en s'adressant à A.C.F.A.-Périodiques, 10008 - 109e rue, Edmonton — Tél.: 422-2736.

Le prix de l'abonnement est de $3.50 par année.

FILM

AFRICA TEXAS STYLE

Britannique 1967. 90 min. Film d'aventure réalisé par Andrew Marton avec John Mills, Hugh O'Brian et Tom Nardini.

Hayes, propriétaire d'un ranch au Kenya, décide de faire élevage d'un certain nombre d'animaux sauvages de ce pays selon les méthodes utilisées dans l'Ouest américain. Pour arriver à ses fins il fait venir deux cowboys du Texas expérimentés spécialistes de lasso.

L'affaire s'annonce bien, mais il se heurte à l'opposition d'un autre rancher, Bekker, qui craint que les animaux s a u v a g e s n'apportent des maladies contagieuses qui affecteraient son troupeau de bêtes à cornes. Bekker par tous les moyens possibles tente de faire échouer l'expérience de Hayes, mais sa persévérance et celle des cowboys arrivent à faire échouer toutes les machinations.

C'est un film d'une série de réalisateur Tors qui paraissent à la T.V. américaine. L'ensemble est plutôt réussi, malgré certaines invraisemblances. Le tout est centré sur l'élevage des animaux sauvages et l'auteur du film donne une portée sociale. Pour tous.

POURQUOI PAS? . . .

NOS CHARMANTS VOISINS

Sous la plume d'un de nos meilleurs naturalistes, ce titre annonçait naguère les oiseaux du Québec. Sous ma plume, je voudrais qu'il rappelle aux lecteurs d'autres sortes de voisins, ceux d'outre-quarante-cinquième, et qu'on nomme communément Américains.

Je sais bien que certains sursauteront lorsqu'ils apprendront que l'on peut trouver du charme à ces ennemis de la liberté, les seuls responsables des atrocités qui se commettent au Vietnam, et dont la malice infernale est le plus grand danger de l'univers. Du moins, c'est ce qu'on écrit trop souvent dans la presse mondiale, avec toute l'objectivité et toute l'impartialité dont la propagande marxiste peut faire montre . . .

Et je commence à m'impatienter devant cette propagande concertée, qui fait son chemin, et finit par faire croire aux Québécois qu'ils doivent se débarrasser de la tutelle américaine, et surtout, — ô dérision! — qu'ils peuvent le faire .

Admettons que les chefs du Pentagon et ceux de Wall Street soient aussi peu désintéressés que ceux de Londres, de Paris, de Moscou ou de Pékin. L'humilité et le masochisme ne sont pas courants en politique et en finance! Mais il ne faut pas oublier que le peuple américain, tout autant que le peuple russe, ne veut pas du tout la guerre, et même qu'il est résolument pacifiste. C'est un peuple simple, meilleur que peut nous le faire croire Hollywood, souvent naïf, et même pieux.

Les images de l'Américain jouisseur, corrompu et dominateur sont au moins un peu fausses. Nous n'avons qu'à regarder nos voisins du Sud vivre chez eux, ou mieux encore chez nous, en cet été exceptionnel, pour en retirer une impression bien meilleure. Très nombreux, en effet, sont les Américains qui viennent ici en groupe, ou en famille, avec de nombreux enfants, dans des voitures pas toujours neuves, et souvent dans des roulottes, par économie. On leur reproche de se sentir un peu trop à l'aise à l'étranger, ou de nous faire comprendre, devant nos merveilles, qu'ils en ont vu d'autres. Pourquoi nous en offusquer, puisque, dans la plupart des cas, c'est vrai? Montréal n'est pas encore New York, ni Chicago, ni Los Angeles. Et puis, nos autoroutes et nos échangeurs, qui sont tout récents, n'ont-ils pas pour ancêtres les "highways" et les "turnpikes" des U.S.A.?

Par ailleurs, le comportement moral et religieux des Américains nous fait découvrir en eux des exemples qui peuvent nous donner la leçon. Ainsi, quel Québécois n'a pas été impressionné par la façon dont les catholiques américains, noirs ou blancs, pratiquent ouvertement et pieusement leur christianisme? Il suffit de fréquenter nos grands centres de pèlerinage pour s'en rendre compte. Mais j'oubliais que les citoyens de "La Belle Province" jugent les pratiquants comme des attardés spirituels, et laissent leurs basiliques à l'admiration béate des Yankees et des Texans . . .

ANDRE

Une dose trop forte

Les comprimés contre le mal de tête, à base d'acide acétylsalicylique, peuvent être dangereux lorsque pris en trop grande quantité, d'après un récent rapport de médecins hollandais. Ils rapportent le cas de cinq malades chez qui l'anémie est apparue par suite de la consommation d'une grande quantité d'acide acétylsalicylique sur des périodes allant jusqu'à 50 ans. Le sevrage des comprimés contre le mal de tête a fait disparaître l'anémie.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

vendredi, 25 août
M. Jean Baudry, Hinton
M. Lucien Guindon, Falher
M. Laurent Leduc, Morinville
Mlle Rose-Marie Ouellette, Deville
M. Louis Rivey, St-Edouard
M. René J. J. Robinson, Duvernay

samedi, 26 août
M. Magella Boucher, Rainbow Lake
M. René de Moissac, St-Paul
M. Raoul Lambert, Guy
M. Léon R. Lavoie, St-Isidore

dimanche, 27 août
M. Hector Coutu, Brosseau
M. Berthin Dubé, Joussard
M. Jean Ménard, Plamondon
M. Jacques B. Moquin, Guy
M. Charles J. Ouellette, St-Paul

lundi, 28 août
M. Alexandre Bérubé, Beaumont
M. Laurent Joly, St-Paul
M. Michel Langlois, Lamoureux

mardi, 29 août
Rév. Père Georges Chevrier, o.m.i., Edmonton
M. J.-Paul Albert Mercier, Guy

mercredi, 30 août
M. Adolphis Gauthier, Plamondon

jeudi, 31 août
M. Raymond Laurin, McLennan
M. Bernard L. Montpetit, St-Albert
Mlle Jeannette Nobert, Joussard

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Ecole Notre-Dame de Lourdes — 104e avenue et 157e rue 8h.00 — 10h.00

HORAIRE DES EMISSIONS

Lundi au vendredi
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Radio-Réveil
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière
8.15—Radio-Réveil
8.55—Carnet-Expo
9.00—Nouvelles
9.02—Intermède
9.05—Avec Simone
9.10—Calendrier social
9.15—D'une certaine manière
9.30—Présent
9.53—Au Gré du vent
10.00—Nouvelles
10.02—Au Gré du vent
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les Grands Romans
11.30—Selon le jour
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Journal agricole
12.45—Visages de l'Amour
1.00—Kiosque à Musique
1.30—Chronique de Terre et de Mer
2.00—Une heure à l'ombre
3.00—Ranch 680
4.00—Présent
4.25—Carnets de l'Expo
4.30—Marie Tellier
4.45—Du St-Laurent aux sources françaises
5.00—Radio-Journal
5.30—Salut les Copains
6.00—Nouvelles
6.03—Salut les Copains
6.40—Au Jour le Jour
6.45—Chapelet
7.00—(selon le jour)
8.00—30 min. d'information
9.00—(selon le jour)
9.30—Selon le jour
10.00—Programme ukrainien
10.30—(selon le jour)
11.00—(selon le jour)
12.00—Nouvelles
12.08—Fin des émissions

Lundi
11.30—Au temps du 78
7.00—Les plus belles voix
8.30—Sérénade
9.00—Par monts et par vaux
9.30—Programme allemand
10.30—Chant de l'Alouette
11.00—Chefs-d'oeuvre de la musique

Mardi
11.30—Arlequin et Colombine
7.00—Bel Canto
8.30—Sérénade
9.00—Sérénade
9.30—Campo de Fiore
10.30—Sérénade
11.00—Concert symphonique

Mercredi
11.30—Au temps du 78
7.00—Les plus belles voix
8.30—Sérénade
9.30—Femmes célèbres
10.30—Concert du Mercredi

Jeudi
11.03—Arlequin et Colombine
7.00—Les plus belles voix
8.30—Sérénade
9.00—Chansonniers à la ronde
9.30—Chansonniers à la ronde
10.30—Enfance d'écrivain
11.00—Sous l'abat-jour

Vendredi
11.30—Au temps du 78
7.00—Les plus belles voix
8.30—Sérénade
9.00—Programme allemand
9.30—Programme hollandais
10.30—Repos du Guerrier
11.00—Sous l'abat-jour

Samedi
7.00—Musique en tête
8.15—Musique en tête
8.55—Calendrier social
9.00—Nouvelles
9.02—Fais ton baluchon
9.30—Par un beau samedi
11.15—Sports
11.20—A votre santé
11.30—L'Histoire comme ils l'ont faite
12.30—Kiosque à musique
3.00—Programme italien
5.00—Salut les Copains
6.00—La Parole est d'or
6.30—Musique pour tous les goûts.
7.00—Disc-o-Pop
8.30—Disc-o-Pop
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Tournée des Grands Ducs
12.00—Nouvelles

Dimanche
7.00—Ballade
7.30—Présent
8.00—Ni ange ni bête
8.30—Récital
9.00—Programme en cri
9.30—Programme italien
10.30—L'autre rive
11.00—Ballade musicale
12.30—Programme allemand
1.00—Programme italien
2.00—Programe m hollandais
3.00—Radio-journal
3.10—D'un océan à l'autre
3.30—Sur quatre roues
5.00—Expo-jeunesse
5.30—Le Cabaret du Soir . . .
7.00—Nouvelles
7.15—Cabaret du soir
8.00—Classiques à la mode
8.30—Programme Polonais
9.00—Programme Italien
10.30—Loge à l'opéra
11.00—Festival mondial
12.00—Nouvelles

CHFA
La 'Voix française de l'Alberta'

PAGE FEMININE

Un petit meuble indispensable: la pharmacie

La maison la plus agréable, l'appartement le mieux arrangé ne seront jamais complets si vous n'avez pas pensé à installer une petite pharmacie familiale. Cet élément n'entre pas exactement dans le domaine de la décoration, mais il n'en est pas moins indispensable.

Si vous disposez d'une salle de bain ou d'un cabinet de toilette, sa place y est tout indiquée. En bois ou en tôle laqués de blanc, ornée ou non d'un miroir, votre pharmacie ne déparera pas le mur où vous l'accrocherez.

Dans le cas contraire, vous installerez ce petit meuble dans votre chambre ou dans votre cuisine. Il est alors préférable de le peindre couleur bois naturel ou acajou. Il passera inaperçu dans l'ensemble de votre mobilier.

Avoir toujours sous la main ce qu'il faut

Il est beaucoup moins difficile qu'on le croit de se constituer une pharmacie qui permettra à une mère de famille de faire face à tous les petits accidents ou maladies bénignes qui affectent grands et petits.

Bien entendu, il ne s'agit pas de remplacer le médecin. Mais que vous faut-il en cas de:

—blessures légères, coupures, écorchures:
du coton hydrophile, des compresses de gaz, du sparadrap en rouleau — mercurochrome, teinture d'iode, eau oxygénée à 12 volumes, éther, alcool à 90 degré.

—brûlures:
pommade à base de menthol, salol thymol, huile de foie de morue, ou aux sulfamides.

—douleurs et rhumatismes;
huile ou alcool camphré pour les frictions.

—grippes, rhumes, angines;
vitamine C, aspirine, pastille pour la gorge.

—fièvre, paludisme:
quinine, nivaquine.

—maux d'estomac:
bicarbonate de soude.

Votre pharmacien vous conseillera utilement sur le choix des produits que vous devez avoir en permanence chez vous et qui sont délivrés sans ordonnance.

Même si vous ne savez pas faire les piqûres, il est bon d'avoir chez vous une seringue de taille moyenne et plusieurs aiguilles de tailles différentes.

Prévoyez également une petite pochette en plastique où vous conserverez vos ordonnances médicales. Si les circonstances vous obligent à changer de médecin, celui qui aura à vous soigner et ne vous connait pas encore sera certainement intéressé à connaitre ce que l'on vous a prescrit auparavant.

Savoir jeter ce qui devient dangereux

La première précaution à prendre est, bien entendu, de placer votre armoire à pharmacie hors de portée des enfants. Trop d'accidents tragiques arrivent chaque année par suite de ce manque élémentaire de prudence.

Ne cherchez pas non plus à vouloir faire des économies en gardant indéfiniment vos produits pharmaceutiques. Vérifiez soigneusement la date indiquée sur l'emballage et n'utilisez jamais un médicament dont cette date est dépassée.

S'il s'agit de produits courants et qui ne portent aucune date limite, jetez sans regret:

—les sirops qui fermentent (petites bulles blanches à la surface)

—les pommades qui sentent le rance

—les suppositoires qui ont coulé sous l'effet de la chaleur

—les façons dont le bouchon métallique s'est altéré

—la farine de moutarde pour cataplasmes si vous n'avez pas pris la précaution de l'enfermer dans une boite en fer

—tous les produits antibiotiques une fois qu'ils ont été ouverts.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à porter votre médicament chez le pharmacien qui vous dira s'il est utilisable ou non.

Et prenez l'habitude de considérer cette petite pharmacie familiale comme l'alliée indispensable de votre foyer.

Il faut de tout pour faire un monde . . . même des défilés de modes excentriques comme celui-là! Et encore . . . ce ne sont pas les robes de nuit que modèlent ici les mannequins mais bien un nouveau genre de perruques surmontées de plumes de cygnes! La scène fut croquée en Allemagne.

L'âge de l'insolence, période transitoire de la pré-adolescence

PARIS — Il y a des enfants insolents à tout âge. Tout petit, on parle d'esprit de répartie, un peu plus grand, la vivacité devient agressivité. Une trop grande tolérance peut, en effet, rendre insensiblement insolent un enfant aux vives réparties. Mais il est un "âge de l'insolence" où les enfants les mieux élevés se permettent brusquement de s'insurger contre leurs parents, ou contre leurs professeurs, par une attitude de langage non admise dans les règles de la bienséance, il s'agit de la période transitoire de la pré-adolescence: 11 ou 12 ans pour les fillettes, et 12 ou 13 ans pour les garçons. Quelles en sont les causes?

A ce moment quoique les grands problèmes de l'adolescence ne se posent pas encore clairement, déjà l'enfance s'estompe et, avec elle, un certain état de soumission et d'admiration naturelles à l'égard des adultes.

L'enfant trouve alors le moyen maladroit d'affirmer sa personnalité naissante en exprimant des sentiments agressifs envers ses parents. Son insolence n'est pas forcément le résultat de fautes éducatives, elle peut se manifester même si les parents ont fait tout leur possible pour l'élever.

Plus profonde qu'un simple manquement à la politesse, c'est, semble-t-il, une nécessité psychologique du jeune être qui doit sortir de l'enfance comme d'une gangue. D'où son besoin de se mesurer avec les grandes personnes, de se découvrir lui-même, de s'affirmer en tant que personnalité distincte, et, aussi, de compenser un certain sentiment d'infériorité dû à son enfance dont il veut se libérer.

Cet enfant n'en aime pas moins ses parents. Son attitude ne diminue en rien ses sentiments profonds, mais il a besoin de contredire, de désobéir et de s'attaquer aux points qu'il devine sensibles chez les siens, ou chez ses familiers, et même parfois chez les étrangers.

Comportement des parents

Cela étant dit, quel pourra être le comportement des parents face aux réparties insolentes de leur fillette ou de leur garçonnet? Leur compréhension des causes de cette attitude doit leur permettre de supporter un mouvement d'humeur occasionnel.

Il arrive en effet que les tensions intérieures de l'enfant soient telles qu'une impertinence jaillisse presque à son insu. Il a parlé trop vite ou les mots ont dépassé sa pensée parce qu'il voulait se montrer trop convaincant. On peut sentir aussi quelles sont les impertinences qui sont dues à des causes secrètes (chagrin dissimulé, crainte inavouée qu'on veut surmonter en "forçant son attitude", sentiment de culpabilité, ou d'infériorité face à telle ou telle chose ou fait, ou personne).

On peut encore avoir de l'indulgence pour une forme habituelle de langage émaillée des réparties vives et cocasses qui sont plus le fait d'un caractère spirituel qu'insolent. Attention simplement à ce que cette tendance n'arrive pas à frôler la grossièreté. Même à douze ans, on peut proférer le pire pour le plaisir d'un bon mot. De toutes façons, il n'y a jamais intérêt à dramatiser ce comportement bizarre par des éclats de voix. Mieux vaut se maîtriser et faire la sourde oreille. L'insolent sait qu'il a tort de se tenir comme il le fait mais il cherche souvent à énerver son interlocuteur, à le mettre hors de lui.

Une attitude calme ne sera pas interprétée comme une attitude de faiblesse; il y aura au contraire bien des chances pour qu'il soit plus impressionné que par une réaction vive, dont il sait maintenant qu'elle est le résultat d'une manque de contrôle, donc de force. La joute verbale est d'ailleurs inutile, peut-être risquée. On ne peut lui être supérieur que par la force de caractère.

Evidemment, la compréhension parentale doit cesser de se manifester lorsque l'insolence devient méchanceté consciente qui se délecte de la tristesse qu'elle provoque. L'acharnement et la désinvolture dans l'impertinence, le manque de respect et d'amour, méritent une juste colère et des mesures de répression fermement appliquées.

La McIntosh a été découverte en 1796

La plus fameuse des pommes canadiennes, la McIntosh rouge qui domine encore partout dans le pays, possède une histoire qui remonte à plus de 170 ans.

On doit l'apport de ce fruit remarquable à John McIntosh, loyaliste de l'Empire-Uni qui, après avoir quitté sa ferme dans la vallée de la Mohawk (Etat de New York), vint s'établir à Dundela (Ontario), ainsi qu'à son fils Allan, né en 1815 sur leur ferme du comté de Dundas.

C'est en 1796 que John McIntosh trouva quelques jeunes pommiers en défrichant sa propriété. Ces arbres, encore relativement petits, furent transplantés dans un enclos près de sa maison.

On ne sait pas exactement d'où venaient ces pommiers de la ferme McIntosh. Cependant, leurs fruits ressemblant jusqu'à un certain point à ceux de la variété Fameuse importée de la Normandie au Québec au XVIIe siècle, il y a lieu de croire que les arbres provenaient de pépins semés par quelque pionnier français.

Seuls quelques arbres survécurent. Parmi ceux-ci, toutefois s'en trouvait un de qualité exceptionnelle qui devint le pommier souche de la variété McIntosh.

Ce n'est que peu après la naissance d'Allan, en 1815, que le père commença à exploiter sérieusement son verger. Il produisit des arbres qu'il plantait dans son verger ou vendait aux cultivateurs de la région. Lorsque Allan eut atteint cinq ans, son père avait déjà une pépinière assez prospère sur sa ferme.

Pourtant, de tous les arbres du verger des McIntosh, aucun ne pouvait égaler celui qu'on avait trouvé dans les broussailles. Il était devenu alors un centre d'attraction pour les cultivateurs de la région qui vantaient l'excellence de ses fruits, de ses rendements et de sa rusticité.

Le problème, qui ne fut résolu qu'en 1835, consistait à trouver un moyen de multiplier cet arbre pour le rendre disponible aux autres producteurs. La famille McIntosh savait bien qu'on pourrait y arriver par la greffe, mais elle ne savait pas comment procéder pour la réussir, et personne dans la région ne pouvait le leur enseigner. De plus, il n'existait pas alors d'écoles d'agriculture ni de ministères du gouvernement à qui ils auraient pu s'adresser pour en obtenir des renseignements.

Le père et le fils avaient déjà essayé de produire des pommiers en semant des pépins du McIntosh primitif mais, comme ils s'y attendaient, les fruits produits par les rejetons étaient de beaucoup inférieurs à ceux de l'arbre souche.

La découverte du petit pommier, en 1796, fut un coup de hasard. La chance entra une autre fois en jeu lorsque au printemps de 1835 les McIntosh engagèrent un vagabond qui s'était arrêté à la ferme en quête d'ouvrage. Il venait des Etats-Unis, et, justement, il savait comment greffer les pommiers.

Lorsqu'il quitta la ferme, plus tard au cours de la même année, il avait appris à Allan à greffer.

Au cours de l'hiver 1835-1838, Allan et son père travaillèrent à greffer des scions ou des fouets de leur arbre précieux sur des pommetiers de deux ou trois ans. Ils les emballèrent ensuite dans du bran de scie et les entreposèrent dans la cave jusqu'au printemps, alors qu'ils en plantèrent plusieurs dans leur verger et offrirent les autres en vente.

Les années qui suivirent furent fort occupées pour la famille McIntosh à greffer des plants en hiver, à les planter au printemps et à s'occuper du verger durant la saison de végétation. Allan devint un voyageur assidu dans la région y vendant des plants de McIntosh et enseignant aux cultivateurs l'art de greffer les pommiers.

Bien que la McIntosh n'ait joui que d'une réputation régionale durant quelque temps, sa renommée commença bientôt à s'étendre. Vers 1900, elle était déjà bien établie dans l'Est du Canada et elle devint bientôt l'une des variétés les plus populaires de l'Amérique du Nord.

D'autres variétés ont fait leur apparition depuis cette date, mais la McIntosh est encore celle qui se cultive le plus dans le pays. Par exemple, elle a fourni un peu plus de 50 p. 100 des 21,435,000 boisseaux de pommes produites au Canada en 1965.

L'arbre primitif, un simple petit plant lorsqu'il fut découvert en 1796, a survécu au père et au fils McIntosh. John mourut en 1845, et Allan en 1899. L'arbre, enraciné à environ quinze pieds de la maison fut sérieusement endommagé quand ce bâtiment fut rasé par le feu en 1893. Toutefois, les branches sur le côté le plus éloigné de l'incendie ont continué à porter fruits jusqu'en 1908 alors que le vieil arbre devenu célèbre finit par mourir.

En 1912, grâce à une souscription populaire, un monument de granit a été érigé sur la propriété des McIntosh en mémoire du père de cet arbre jusqu'ici sans égal au pays.

Pour enlever les taches sur les tissus

Le métier de détacheur est un travail minutieux. Aussi la maitresse de maison, pour tout nettoyage de tissus délicats, ne doit-elle pas hésiter à recourir aux services du teinturier, afin d'éviter une expérience malheureuse. Il n'existe pas, en effet, de détachant universel. La méthode à suivre et le produit utilisé dépendent de la nature du tissu, de celle des taches, de leur ancienneté et de leur étendue. Voici deux exemples:

BEURRE (tous tissus, tous coloris): Mettre sous la tache un linge absorbant pour éviter que le corps gras ne s'étale et ne forme "cerne", puis tapoter avec une brosse imprégnée d'un peu de solvant (benzine, de préférence au trichloréthylène). Déplacer le chiffon. Après dissolution, estomper le cerne par un essuyage au chiffon en tournant par cercles se rapprochant du centre. Le chiffon est, lui aussi, imprégné du solvant.

Pour les tissus légers (voile mousseline), une poudre absorbante placée au-dessus et au-dessous de la tache et légèrement chauffée au fer suffit.

BROU DE NOIX (laine et soie blanches): Décaper à l'acide acétique pur avec bâtonnet sur un chiffon témoin jusqu'à ce que le colorant ne dépose plus. Décoloration du fond restant au permanganate de potassium et au bisulfite.

(Extrait du deuxième volume de "l'Encyclopédie pratique Larousse", qui a pour titre: VIE QUOTIDIENNE.)

L'énigme de la gaine-culotte

Le port d'une gaine-culotte trop serrée peut provoquer un genre d'oedème (ou enflure des jambes).

Deux médecins américains, après avoir examiné deux cas de jambes enflées, ont récemment décrit cet état comme "le syndrome de la gaine-culotte".

Après un examen médical, les médecins n'ont pu que constater l'excellence de l'état de santé de leurs malades; ils étaient incapables de déceler la cause de ce gonflement qui, selon leurs patients, n'existe pas le matin mais qui se manifeste et qui empire au cours de la journée. En outre, les malades déclarent que cet état disparait complètement lors des vacances d'été à la plage.

Le médecin a ensuite remarqué des marques dentelées autour des cuisses; les malades lui confièrent qu'elles étaient causées par leur gaine-culotte. Ce vêtement, porté trop serré, a le même effet qu'un tourniquet, empêchant la circulation du sang et provoquant le gonflement.

Le remède est bien simple. Les malades ont dit adieu à leur gaine-culotte et se portent maintenant très bien.

Vive les pique-niques . . . et les sandwichs !

Une multitude de sandwichs, quelques gallons de limonade, une voiture remplie d'enfants, et vous avez là les ingrédients nécessaires pour réussir un pique-nique hors-pair.

Le temps nous parait bien choisi pour rappeler divers points concernant la préparation de sandwichs.

Vous désirez offrir aux membres de votre famille des sandwichs frais et succulents lors du prochain pique-nique familial? Préparez-les juste avant le départ. Vous voulez éliminer la préparation de la toute dernière heure? Confectionnez les sandwichs à l'avance et faites-les congeler.

Une grande variété d'aliments se congèlent bien; les garnitures composées de poisson, de volaille, de fromage et de noix appartiennent à cette catégorie. Par contre, d'autres ingrédients ne peuvent souffrir la congélation: les oeufs deviennent secs et caoutchouteux; la laitue, le céleri, les tomates, le concombre et le cresson perdent leur croustillant. Mais comme ces aliments adorent les piques-niques, placez-les dans des sacs ou des contenants en platique et déposez-les dans le panier à la toute dernière minute. Pour revenir à la congélation, rappelez-vous que les sandwichs détrempés ne plaisent à personne; pour éviter un tel état, tartinez généreusement le pain de beurre.

N'enveloppez qu'un petit nombre de sandwichs dans un même panier d'emballage. Vous assurerez ainsi une décongélation uniforme. Les sandwichs enveloppés de papier ciré très épais se conservent au congélateur une semaine ou deux. Cependant, pour les congeler plus longtemps, il est préférable d'utiliser un papier de congélation à l'épreuve de l'humidité et de la vapeur.

Déterminez à l'avance l'heure du lunch. Vous pourrez ainsi retirer les sandwichs du congélateur assez tôt pour qu'ils soient à point l'heure du repas venue. Par exemple, si le pique-nique doit avoir lieu le midi, sortez les sandwichs le matin et déposez-les dans le panier à pique-nique. A l'heure du lunch, les sandwichs seront décongelés mais encore frais.

Un dernier conseil: n'oubliez pas de remplir à profusion le panier à pique-nique car le grand air donne aux enfants, qui n'arrêtent pas de jouer, des appétits voraces. Il ne reste plus qu'à vous souhaiter, Madame, un joyeux pique-nique.

Un heureux inventeur

Le soufflé au Grand Marnier est un dessert de plus en plus répandu. D'où vient cette appellation? Nous la devons à M. César Ritz, fondateur de la dynastie et de la fameuse chaine des hôtels de luxe qui, dans le monde entier, portent son nom.

M. Ritz, qui est non seulement hôtelier, mais restaurateur et, de surcroit, gastronome, n'hésite pas à recevoir lui-même les fournisseurs et à discuter avec eux de leurs produits.

Un jour, un inconnu se présente: M. Marnier-Lapostolle. Cet homme, de belle taille, est un inventeur. Il en a la superbe et la naïveté. Il est porteur d'un petit flacon:

"Sensationnelle, dit-il, c'est une liqueur sensationnelle que personne avant vous n'a jamais goûtée."

César Ritz hume, se sert un verre, déguste lentement:

"Excellent, dit-il, et comment appelez-vous ce nectar?

— Il n'a pas encore de nom.

— Appelons-le "Grand Marnier" et faites-moi, dès aujourd'hui, une première livraison."

M. Marnier-Lapostolle n'en croit pas ses oreilles . . .

Et le lendemain, au Ritz, on sert le premier entremets au Grand Marnier. (D'après la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse éditeur.)

Les précieux secrets d'une table élégante

Le peuple canadien étant l'un de ceux qui jouissent d'un niveau de vie très élevé, il va sans dire que cette abondance se reflète dans tous les domaines, et surtout dans les habitudes alimentaires des habitants. L'élégance d'une table bien mise et la richesse des accessoires utilisés révèlent sans aucun doute un goût raffiné. Mais l'art de présenter une belle table n'est pas nécessairement inné, il s'apprend.

Saviez-vous par exemple, que la pièce décorative ne doit pas toujours être placée au centre de la table. Un effet très intéressant peu être obtenu en plaçant les couverts de chaque côté de la table et les pièces décoratives à chaque bout. Celles-ci peuvent être composées de fruits et de légumes frais de différentes couleurs déposés dans de magnifiques bols en argent.

La coutellerie

C'est par l'usage quotidien de votre coutellerie en argent que vous en ferez ressortir toute la beauté. Le fini lustré de l'argenterie embellit avec les années et l'usage répété, alors que la nécessité de polir se fait de plus en plus rare.

Quoique plusieurs hôtesses se fesaient un scrupule d'utiliser deux différents patrons de coutellerie au même repas, il est tout à fait de mise de les employer à diverses étapes du repas ou à différents couverts.

Que dire maintenant de la coutume de plus en plus populaire de placer la cuillère et la fourchette à dessert directement devant l'assiette principale. C'est une idée tout à fait ingénieuse qui épargne de nombreux pas à l'hôtesse avisée. Pour moins de va-et-vient, celle-ci peut également placer les apéritifs et desserts sur une petite table avoisinante, qui recevra aussi, les ustensiles dont on ne se sert plus. Il est à conseiller d'offrir aux invités et une fourchette et une cuillère à dessert lorsque l'on sert des mets qui peuvent devenir liquides.

La riche nappe de damas qui recouvre nos tables pour les grandes occasions peut être remplacée par de simples napperons qui permettront de découvrir une table en beau bois qui résiste aux égratignures et aux taches. Cette fois, on ne cherchera à laisser sur la table que les ustensiles d'utilité immédiate, sans l'encombrer par des objets décoratifs. La beauté de l'argenterie et de la porcelaine à elle seule conférera à la table sa note d'élégance.

On se demande trop souvent dans quel ordre placer les ustensiles de chaque côté du couvert. Les premiers à être utilisés doivent toujours être à l'extérieur et les derniers, aux côtés de l'assiette, c'est d'ailleurs tout à fait logique. Les fourchettes sont à la gauche, les couteaux et les cuillères sont à droite. Seule la fourchette à cocktail se place à la droite. D'autre part, le couteau à beurre trouve sa place sur la petite assiette à pain, parallèle ou à angle droit avec les autres ustensiles.

Tout compte fait, il suffit de se servir d'un peu de goût, de beaucoup de bon sens et voilà que la table est prête pour accueillir les invités.



Pour plaire aux hommes — Votre mari et quelques amis ont décidé de taquiner le poisson? Aidez-leur à passer une merveilleuse journée en préparant, pour eux, ce substantiel pain croûté en sandwich. Il se compose de pain français, salami, fromage, tomate, concombre et salade de chou. Même s'ils reviennent bredouilles, vos pêcheurs seront enchantés !

LES SANDWICHS DE PLEIN AIR

Les sandwichs, on ne peut le nier, sont essentiels aux pique-niques, parties de pêche, excursions à pied, randonnées en voiture etc . . . Avez-vous déjà remarqué. Madame, que votre mari et vos enfants ne peuvent résister aux sandwichs à plusieurs étages?

Si vous voulez être populaire, n'hésitez pas! Servez à vos sportifs des sandwichs substantiels composés d'épaisses tranches de pain, grillé ou non, et de généreuses portions de garnitures. Vous constaterez que petits et grands — dont l'appétit a été ravivé par le grand air et les sports — feront disparaître les sandwichs en un rien de temps. Et n'ayez crainte! Même si ces sandwichs semblent faits uniquement pour la gent masculine et les enfants, ils sont assez attrayants, coupés en pointes, pour plaire à ces dames.

Plus les sandwichs seront insolites, plus vous piquerez la curiosité et la gourmandise de vos convives. Réunissez saucisson au foie (liver sausage) sauce chili et tranches d'oeufs durs: ou bien dinde tranchée, achars aux atocas, bacon croustillant et tranches de tomates; ou encore tranches de jambon et de fromage, moutarde et salade de chou.

Et si vous devez préparer assez rapidement un sandwich substantiel pour un groupe vous demandez-vous? Rien de plus facile! Tranchez un pain français et glissez entre les tranches fromage, viande ou salade. Reformez le pain et enveloppez de feuilles d'aluminium.

Voici quelques recettes de sandwichs de plein air. Ils sont substantiels et ce qui ne gâte rien . . . ils sont délicieux!

SANDWICH A LA SCANDINAVE

- 6 pains à hamburgers beurre
- laitue pommée
- 12 petites tranches de jambon (environ 8 onces)
- 12 tranches de poulet ou de dinde (cuites)
- 2 tomates moyennes, tranchées
- ½ tasse de crème sure commerciale
- 1 c. à table d'oignons verts hachés
- pincée de sel
- 1 petit piment vert, en anneaux minces

Séparer les pains et tartiner de beurre. Placer une feuille de laitue sur chaque moitié. Couvrir de tranches de jambon, de poulet et de tomates. Mêler crème sure, oignons verts et sel. En garnir chaque sandwich d'une cuillerée et décorer d'un anneau de piment. Quantité: 12 sandwichs.

SANDWICHS GRATTE-CIEL MINIATURES

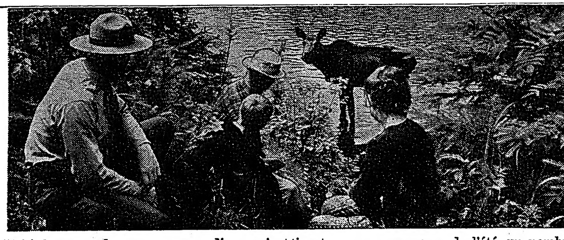
- 12 tranches de pain de seigle beurrées
- 2 c. à table de mayonnaise
- 2 c. à table de raifort laitue
- 6 tranches de fromage émulsionné
- 1 oignon moyen tranché mince
- 1 boîte (12 onces) de viande pressée (boeuf ou porc)
- 2 cornichons au fenouil tranchés mince
- 6 radis
- 6 petits cornichons

Tartiner 6 tranches de pain de mayonnaise et les autres de raifort. Etager sur 6 tranches: laitue, fromage, oignon, viande, cornichons et laitue. Couvrir des 6 tranches de pain qui restent. Décorer chaque sandwich d'un radis et d'un petit cornichon piqués dans un cure-dent. Quantité: 6 sandwichs.

PAIN CROUTE EN SANDWICH

- 1 pain français (environ 12 pouces de long)
- ¼ tasse de mayonnaise
- 2 c. à table de moutarde préparée
- 3 tasses de salades de chou
- ¾ livre de salami, tranché mince
- 6 tranches de fromage suisse émulsionné
- 1 concombre moyen, tranché
- 3 tomates moyennes, tranchées

Couper le pain en tranches d'environ 3/8 de pouce d'épaisseur (environ 24 tranches). Mêler mayonnaise et moutarde; en tartiner le pain. Garnir chaque sandwich de salade de chou, salami, ½ tranche de fromage, concombre et tomates. Placer les sandwichs de façon à reformer le pain. Garnir de radis et de cornichons. Quantité: 12 sandwichs.



Voilà le genre de paysages canadiens qui attirent au pays, au cours de l'été, un nombre sans cesse croissant de touristes. Bien que les données définitives n'aient pas encore été compilées, il semble que la majorité des provinces canadiennes auront reçu cet été plus de touristes que jamais auparavant.

Les Etats généraux du Canada français ont besoin du concours de tous les citoyens

Un commentaire de M. Albert Boulet, président de La Solidarité

"Il est impensable que les Etats généraux du Canada français puissent ne pas obtenir le succès, par suite d'un manque d'argent" a déclaré M. Albert Boulet, financier de Québec et président de la Commission d'administration des Etats généraux. Selon M. Boulet, "l'oeuvre essentielle et si urgente des Etats généraux doit recevoir tout le concours nécessaire de la population."

M. Boulet souligne la nécessité concrète de la solidarité canadienne-française. Il a fait savoir que les revenus de cet organisme au 1er août 1967, s'élevaient à $147,611. Les délégués aux Etats Généraux ont eux-mêmes souscrit $22,937; les hommes d'affaires, $17,974; des citoyens particuliers, $12,704; la Fraternité Française, $15,000; et les SSJB, $6,066.

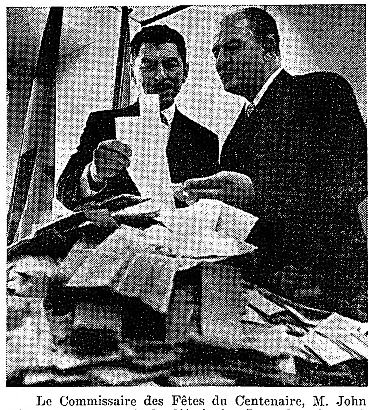
Pour sa part, le gouvernement du Québec a souscrit $60,000., (ce qui s'ajoute aux $30,000. versés directement à des délégations, pour les Assises de novembre 1966.) Le reste des revenus provient de clercs et institutions, $3,238.; d'associations diverses, $3,070.; de municipalités, $2,148.; de coopératives, $1,237.; de commissions scolaires, $1,102.; de compatriotes de l'Ouest canadien, $800.; de l'Ontario, $685.; et de l'Acadie, $650.

Par ailleurs, les dépenses des Etats Généraux, au 30 avril 1967, (fin de l'année financière,) s'élevaient à $128,497.58. M. Albert Boulet indique que l'administration elle-même (papeterie, frais de bureau, timbres, frais de secrétariat, loyer, téléphone, etc.) a demandé $64,969.23 — Le traitement du personnel du secrétariat général s'élève à $31,864.35. Les dépenses d'organisation se chiffrent à $17,178.14 —Le reste des déboursés, soit $14,485.86, s'est effectué pour la publicité, pour des rencontres et assemblées, pour la location de salles et en particulier pour l'organisation du Congrès Préliminaire de novembre 1966.

Ces dépenses selon nos activités, peuvent ainsi se partager: élections du 13 septembre dans 108 comtés, $36,000.; 12 tournées régionales, $4,500.; assises préliminaires, $20,500.; élections du 16 avril dans 108 comtés, $64,000.; frais de la souscription, $3,497.

Enfin, M. Boulet souligne que les prévisions budgétaires des Etats Généraux, au 30 novembre 1967, se chiffrent à $300,000. Les 39 congrès régionaux et les Assises Générales de novembre 1967 demanderont à elles seules $142,746.; les frais de secrétariat, $19,370.; les traitements $28,900.; les dépenses d'organisation $12,650.; etc.

Tout citoyen peut participer à la campagne de souscription, en envoyant son don, minime ou substantiel, selon ses moyens, à l'adresse suivante: Les Etats Généraux, case postale 148, succursale N, Montréal 18. Un donateur est un artisan, et non un simple témoin, du renouveau national que marquent les Etats Généraux.



Le Commissaire des Fêtes du Centenaire, M. John Fisher, accompagné de l'écrivain Jack Struthers, à gauche, jettent un rapide coup d'oeil sur un amas de découpures d'hedbomadaires canadiens traitant des diverses célébrations organisées au pays. M. Fisher en a profité pour louer la coopération qu'il a reçue de tous les hedbos du pays pour intéresser les gens et mousser les diverses organisations.

Selon les prédictions des hommes d'affaires

Le monde de Jules Verne déjà dépassé, la technologie offre un avenir illimité

A titre de projet du Centenaire, la Presse Canadienne a demandé à un groupe d'experts leurs prédictions sur ce que réserve au Canada le siècle qui vient. Cet article concerne les affaires en général.

Par JOHN LEBLANC
de la Presse Canadienne

La semaine de travail ne sera plus que d'une journée . . . Il n'y aura plus de papier-monnaie . . . La nourriture sera transportée par des pipe-lines ainsi que le courrier, les journaux et autres articles d'usage courant . . . La dernière trouvaille des jeunes sera la manie d'installer de petits ordinateurs dans leur tête . . . La circulation du globe sera contrôlée par une installation électronique située à Pékin.

En ce qui concerne les prédictions des hommes d'affaires pour l'an 2067, les perspectives sont illimitées et sont liées de près à la technologie. Ils n'ont pas encore prédit que des Canadiens iraient coloniser les galaxies, mais cette idée mise à part, quelques-uns d'entre eux parlent le langage de la science fiction.

Oakah L. Jones, le président rempli d'imagination de Consumers' Gas Limited, de Toronto, résume ainsi la situation:

"Les changements qui surviendront au cours du siècle prochain seront tellement vastes que ceux du siècle dernier, comme le passage de l'ère du cheval, des premiers trains et des bateaux à voiles à celle du transport supersonique et des convois gigantesques que nous connaissons apparaîtront comme des transformations mineures."

La plupart des travaux routiniers, ajoute M. Jones, seront exécutés par les ordinateurs et leurs successeurs, qui remplaceront les humains. On verra un flot incessant de nouvelles machines destinées à rendre le travail plus agréable, les loisirs plus utiles et la vie en général plus enrichissante. Les querelles patrons-ouvriers auront cessé d'exister.

Les maisons et les bureaux seront branchés sur un vaste système de pipelines. Les consommateurs pourront choisir des articles au moyen d'un code électronique, dont le coût sera automatiquement retiré de leur salaire. L'argent n'aura plus à passer de mains en mains.

L'Architecte Warnett Kennedy, de Vancouver, prédit: "En 2067, la World Cell-Reconstruction Authority, la plus importante agence de construction dans l'histoire de la planète, accomplira des miracles de reconstruction au cours de la période de travail d'une journée, chaque semaine."

"Cette agence, ajoute M. Kennedy, sera créée à la suite de l'abolition, en l'an 2,000, des anciens systèmes de construction . . .

On pourra alors voir, dominant les marécages d'urbanisme qui couvrent les continents, des groupes de structures gigantesques qui seront les seuls vestiges des vieilles cités à la verticale construites au début du siècle.

"L'échec de la décentralisation planifiée aura conduit à l'installation de vastes cavernes souterraines où seront situées les usines-robots. De ces usines sortira un flot continu de nourritures synthétiques riches en protéines, qui obéiront aux instructions des ordinateurs.

"Les citoyens drogués et castrés de cette société issue de la régulation des naissances n'auront pas à s'éloigner beaucoup des pipe-lines qui leur livreront leur nourriture en réponse à des commandes indiquées sur un cadran électronique.

Les théories de McLuhan

"Les théories électroniques de McLuhan auront fait disparaître le besoin de se déplacer physiquement à travers le labyrinthe de routes et de chemins de fer qui couvrira l'univers de 2067. En effet, si l'on en croit ces théories, chaque être humain pourra communiquer instantanément avec qui il voudra, à n'importe quel endroit de la terre ou du système planétaire.

"A tout événement, d'ici 2067, toute espèce de circulation d'un point du globe à l'autre sera contrôlée par un système électronique situé aux quartiers-généraux de Pékin.

L'un des négociants les plus en vue des provinces maritimes. M. Alan H. Holman, de Charlottetown, président des magasins à rayons Holman's, prédit que l'évolution à venir ne diminuera en rien la crédulité du public. "Ils seront tout simplement attirés par de nouveaux pièges et de nouvelles séductions."

Selon M. Holman, le commerce aura secoué sa dépendance vis-à-vis des tarifs et des douanes. Les énormes compagnies américaines auront avalé les compagnies canadiennes, mais une nouvelle génération d'hommes d'affaires canadiens prendra la relève et ramènera le contrôle au Canada.

Le Canada sera devenu une république. Quant aux quatre provinces de l'est, elles ne seront plus qu'une seule province, portant le nom d'Atlanta: ce sera l'une des régions les plus riches et les plus influentes du pays.

M. Holman est d'avis, lui aussi, que le paiement des emplettes se fera par le truchement d'ordinateurs. Le salaire des travailleurs sera enregistré, en minutes, sur une gigantesque "banque d'ordinateurs", à laquelle tous les hommes d'affaires auront accès. Les achats seront débités des comptes en unités de temps, plutôt qu'en dollars.

Les adolescents

"Les adolescents voudront tenter des expériences nouvelles en transplantant des ordinateurs minuscules dans leurs cavités cervicales, afin de retenir plus facilement les formules complexes de mathématiques du monde universitaire. Ces tentatives causeront de grandes pertubations parmi les adultes et feront le sujet de plusieurs émissions très ennuyeuses qui passeront sur l'écran de la télévision future."

Nous avons cependant recueilli des prédictions plus orthodoxes.

Charles W. Gibbings, de Régina, président de la Saskatchewan Wheat Pool, déclare:

"Je suis convaincu que nous ne sommes encore qu'au seuil de la science des plantes. Nous ne connaissons pas encore très bien l'usage des fertilisants, et je prévois d'importantes révélations dans la botanique et dans les autres secteurs de l'agriculture.

"L'agriculture prendra de l'importance au sens collectif, mais en perdra du point de vue de la production globale. Les développements industriels et technologiques deviendront possiblement plus importants que l'agriculture."

Puissantes corporations

Frank Covert, avocat et homme d'affaires de Halifax, et Carl O. Nickle, négociant en pétrole et ancien député de Calgary, sont tous deux d'avis que dans l'avenir, on verra plus de grandes corporations et beaucoup moins de petites compagnies.

"Les grandes organisations industrielles pourront faire plus de recherches; elles pourront aussi varier leurs intérêts et engager le service d'experts dans divers domaines", dit M. Covert.

Quant à M. Nickle, il ajoute:

"Quel sera le taux d'accroissement de la population, au Canada? Aurons-nous une population de 200,000,000, dans 100 ans? Il se peut.

"A cause de l'industrialisation croissante des niveaux de vie toujours plus élevés et de l'accroissement de la population, la production augmentera à un rythme encore plus rapide; ce rythme sera probablement astronomique.

"Rien que dans le domaine de l'énergie, par exemple, nous verrons, au cours des 100 prochaines années, une augmentation égale à 12 ou 15 fois le taux de consommation actuelle d'énergie, et ce, au Canada seulement."

Andrew Crosbie, président de la Chambre de commerce de Terre-Neuve, ne vas pas aussi loin que M. Nickle dans ses prédictions sur l'accroissement de la population. Il cite un chiffre de 120,000,000.

Et il ajoute:

"Je vois le Canada, dans cent ans, comme une nation prospère, travaillant en harmonie parfaite avec les Etats-Unis et d'autres pays de l'hémisphère occidental. Notre pays, cependant, aura su conserver son identité, soit sous forme de république ou comme membre du Commonwealth. Il possédera une économie forte et souple. Sa place dans le monde sera peut-être plus importante que ne l'est aujourd'hui celle occupée par les Etats-Unis.

Cependant, il existe une forte possibilité d'union économique avec les Etats-Unis, même si nous demeurons indépendants politiquement, car il ne faut pas oublier que le mouvement économique des marchandises est orienté vers le nord et vers le sud . . ."

Le bilinguisme paraît facile quand on parle quatre langues

REGINA — Pour Amelia Teh, le bilinguisme paraît facile, pour la bonne raison que la radio-diffusion de son pays produit des émissions en quatre langues.

La jeune femme de 23 ans, de Kuala-Lumpur, en Malaisie, est venue pour un an étudier au Canada les techniques de diffusion, grâce à une bourse reçue dans le cadre du plan Colombo. Dans son pays, elle réalise des émissions pour le service anglophone de la radiodiffusion malaisienne.

Les autres services diffusent en malais, en chinois et en indien.

"Une seule station de télévision dessert le pays dans les quatre langues principales. On accorde une certaine période de temps à chacune des langues et le tour est joué", dit-elle .

La programmation n'est pas compliquée, mais il faut pourtant vérifier le contenu des émissions très soigneusement pour éviter d'offenser quiconque d'un autre groupe linguistique.

Mlle Teh a fait sa spécialité des émissions destinées aux jeunes, aux enfants et à ceux qu'intéresse le divertissement léger.

Coup d'oeil sur Radio-Canada

Cette année, son attention va surtout au réseau de Radio-Canada. Venue au Canada en septembre dernier dans un groupe de 22 étudiants, elle a passé six mois à Toronto pour y suivre de près le travail de diffusion de Radio-Canada, tout en prenant des cours à l'institut polytechnique Ryerson. Puis, elle est partie travailler pour des stations affiliées à Radio-Canada à Regina et Winnipeg.

Elle s'est rendue compte que la production d'émissions était ici bien différente de ce qu'elle est en Malaisie, où aucun syndicat ne définit le travail de chacun.

A la radiodiffusion malaisienne, on engage à peu près autant de femmes que d'hommes.

La carrière de Mlle Teh a débuté il il y a cinq ans par un emploi temporaire consistant en six mois de travail sous étroite surveillance. Puis, la commission du service public, qui engage tout le personnel gouvernemental, l'accepta comme employée permanente à la radiodiffusion.

Son costume national

Bien qu'elle aime la mode canadienne, elle continue de porter ici le sarong, parce que l'on s'attend à la voir ainsi vêtue de son costume national. Cette jupe se complète d'une blouse appelée keraya, retenue par trois broches dites kerosangs.

Elle manifeste moins de goût, pourtant, pour la cuisine canadienne, parce que les mets de son pays sont plus épicés.

Quand elle rentrera cet automne, elle devra tâcher d'appliquer à son emploi en Malaisie ce qu'elle a vu et appris au Canada.

Les troubles raciaux

Robert Kennedy: La pire crise depuis la Guerre de sécession

PARIS — "La crise raciale est la pire crise que ce pays ait eu à traverser depuis 100 ans, c'est-à-dire depuis la Guerre de sécession, mais celle-ci doit être surmontée et elle le sera", a affirmé le sénateur Robert Kennedy dans une interview exclusive accordée à l'Express sur le problème noir aux Etats-Unis.

Ne cachant pas la profondeur du mal mais disant sa foi en sa solution, le frère de l'ancien président s'est efforcé d'en définir les contours. Pour lui le drame des ghettos est leur isolement même et la vie de frustration et de sous-emploi que leurs habitants sont obligés d'y mener.

Prenant l'exemple d'un ghetto moyen de 230,000 âmes, M. Kennedy estime que sur 56,000 hommes en âge de travailler. 15,000 de ceux-ci ne figurent même pas sur les statistiques, 4,500 ont renoncé à chercher un emploi et 6,000 sont chômeurs totaux ou partiels.

Il ne reste que 30,000 hommes véritablement employés et 6,000 d'entre eux gagnent moins de $60 par semaine, minimum vital pour une famille de quatre.

Alors que de 1960 à 1965 le revenu familial moyen en Amérique, a-t-il dit, a augmenté de 14 pour 100, à Watts, ghetto de Los Angeles, par exemple, il a baissé de huit pour 100.

Partant de ces données chiffrées, M. Kennedy, a souligné que le problème premier était celui de l'emploi. "L'expansion n'a pas profité aux jeunes Noirs, c'est ce qu'il faut redresser". La meilleure solution, préconisée par lui est d'inciter les entreprises à s'installer dans les ghettos, ou à proximité, par le biais des dégrèvements fiscaux, de couvrir les risques d'incendies ou de dépradations par des accords entre l'Etat et les compagnies d'assurances, de pousser à la formation professionnelle et de promouvoir toute une politique d'habitat, d'enseignement et d'équipement social.

De l'emploi

Cette politique ne peut, du jour au lendemain, effacer des décennies de frustration mais ce qui est capital est de créer l'emploi. "Un homme sans emploi est un homme sans fonction et celui-ci alors se forge une mentalité d'être asocial."

Interrogé encore au sujet du pouvoir noir le sénateur Kennedy a souligné, sans préjuger de l'avenir lointain, qu'aucun homme politique noir ne s'est imposé jusqu'ici. Il ne pense pas non plus que l'existence d'un parti noir servirait l'intérêt des Noirs. "Ce serait un parti minoritaire, donc isolé. Ils peuvent gagner davantage à jouer les républicains contre les démocrates et les démocrates contre les républicains, bref, à agir en sorte que leur vote compte."

Appel aux Noirs américains

"Ne tirez pas sur le pompier"

NEW YORK — "Ne tirez pas sur le pompier. Il est votre ami".

Ce slogan, reproduit sur 25,000 tracts qui vont être distribués, les jours prochains, par les soins de la "Uniformed Firemen's Association", dans les "ghettos" noir et portoricain de New York, produira-t-il l'effet escompté par les 13,250 pompiers de la ville?

En déclenchant une campagne qui coûtera $15,000 à leur association, les pompiers new-yorkais espèrent convaincre les habitants des quartiers peuplés de gens de couleur à renoncer à les accueillir par des jets de pierres, de briques, de boîtes de bière, ou de détritus de toutes sortes chaque fois qu'ils sont appelés à intervenir dans les "ghettos" de la ville. Le mois dernier, lors des incidents raciaux de Harlem, qui ont fait dix blessés parmi eux, les pompiers de New York ont fait l'objet de coups de feu à plusieurs reprises.

Une énigme

"Les incidents ne cessent de s'aggraver, a déclaré M. Gerald Ryan, président de l'Association des pompiers. Je ne parviens pas à comprendre ce problème et les pompiers non plus."

M. Ryan est convaincu que les attaques perpétrées contre les pompiers n'ont aucun rapport avec la nature même des désordres raciaux. Elles constituent, selon lui, un problème très particulier dont la solution réside peut-être dans une initiative municipale.

Il a donc invité M. John Lindsay, maire de New York, et le conseil municipal à prendre les mesures nécessaires pour que toute personne entravant les pompiers dans l'exercice de leurs fonctions puisse être immédiatement arrêtée et écrouée.

A N.Y. et ailleurs

New York n'est pas la seule ville des Etats-Unis où les pompiers se heurtent fréquemment à l'hostilité de la populace noire et ne peuvent accomplir leur tâche sans s'exposer à des actes agressifs de la part des habitants des "ghettos". Dans la presque totalité des cas, au cours des troubles raciaux des dernières années, les incendies allumés par les émeutiers n'ont pu être maîtrisés par les pompiers que sous la protection de la police.



"Qui va à la chasse perd sa place" dit-on souvent. C'est ce qui est arrivé à Whitey . . . Revenu au panier qui lui sert de couche, il l'a trouvé envahi par des frères et soeurs, sans même un petit espace vacant pour lui!

Quel sera le nouveau président de la société Radio-Canada ?

OTTAWA — Il semble que le gouvernement soit sur le point de prendre une décision concernant le choix du président et du gérant de la société Radio-Canada.

Voici une liste des noms que serait susceptible de considérer le cabinet fédéral pour combler ces deux postes-clés de la corporation d'Etat.

M. Jules Léger, 54 ans, ambassadeur canadien en France;

M. Mavor Moore, 48 ans, comédien, dramaturge, réalisateur et administrateur de théâtre;

M. Claude Ryan, 42 ans, directeur du journal "Le Devoir", journaliste influent de Montréal;

M. Sydney Newman, 50 ans, ancien directeur de Radio-Canada, metteur en scène et directeur de la section dramatique de la BBC;

M. James Gilmore, 50 ans, vice-président de Radio-Canada et chef de la programmation;

M. Philippe de Gaspé Beaubien, 39 ans, homme d'affaires et chef des opérations de l'Expo 67;

M. G. G. E. Steele, 47 ans, sous-secrétaire d'Etat adjoint, membre de la commission Fowler sur la radiodiffusion.

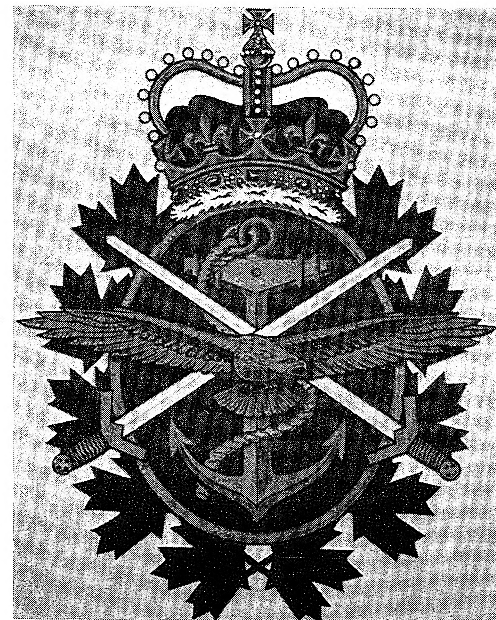
Deux responsables

L'un des postes doit inévitablement revenir à un homme d'origine canadienne-française, apprend-on, d'après le nouveau système qui divisera les responsabilités incombant actuellement au président, M. J.-Alphonse Ouimet.

Le livre blanc du gouvernement sur la radiodiffusion, précurseur de la nouvelle législation prévue pour cet automne, suggérait que la Société Radio-Canada soit pourvue d'un président responsable de sa politique générale, plus un gérant général qui dirigerait au jour le jour l'importante organisation.

La plupart des observateurs prédisent que le poste de président sera probablement rempli par un Canadien français, tandis que celui de gérant général le sera par un Canadien de langue anglaise.

Nouvel emblème approuvé à l'intention des forces canadiennes



Sa Majesté la Reine Elisabeth II a approuvé le modèle d'un nouvel emblème à l'intention des Forces armées canadiennes.

L'usage en sera adopté graduellement, au cours d'une certaine période de temps. Il contient les symboles familiers de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation. Les emblèmes militaires actuels continueront d'être utilisés jusqu'à ce que la loi sur l'unification des forces armées ait été promulguée.

Le nouvel emblème est composé de la Couronne sur un fond ovale bleu, entouré d'une guirlande de feuilles d'érable rouges stylisées. Superposés sur l'ovale, en or, sont l'ancre surjalée de la Marine, les épées d'armes croisées de l'Armée et l'aigle traditionnel de l'Aviation.

Le nouvel emblème sera d'abord utilisé sur les véhicules administratifs des forces armées, les manuels, les certificats, les publications et aussi à l'occasion des étalages.